



HAL
open science

Enquête sur l'enquête “ La profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions ” de Florent Champy

Karim Souanef, Guillaume Garcia, Emilie Groshens

► To cite this version:

Karim Souanef, Guillaume Garcia, Emilie Groshens. Enquête sur l'enquête “ La profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions ” de Florent Champy. [Rapport de recherche] beQuali; CDSP (Sciences Po). 2017, pp.44. hal-02874198

HAL Id: hal-02874198

<https://sciencespo.hal.science/hal-02874198>

Submitted on 4 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

beQuali

ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

« La profession d'architecte :
nouvelle théorie sociologique des professions »
de Florent Champy (2003-2011)

**Document réalisé par © beQuali 2017
Centre de données socio-politiques (CDSP UMS828)**

L'ENQUÊTE EN BREF

Titre de l'enquête : La profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions

Mots clés : Architecture - Pratique, architectes, fonctionnalisme, interactionnisme symbolique, 2003, 2011

Méthodologie : Observations, entretiens non-directifs, recherche documentaire

Zone géographique : France : Paris (école d'architecture de Paris La Villette) ; Etats-Unis : La Nouvelle Orléans (Tulane School of Architecture)

Bornes temporelles : 2003-2011

Discipline : Sociologie (des professions, de l'art), épistémologie

Auteur de l'enquête : Florent Champy

L'ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

Principe

L'enquête sur l'enquête est une production scientifique réalisée par un membre temporaire ou permanent de l'équipe beQuali qui a pour objet d'éclairer d'un point de vue documentaire, méthodologique et analytique les enquêtes qualitatives diffusées sur le site beQuali.

Auteur de l'enquête sur l'enquête : Karim Souanef, avec l'aide de Guillaume Garcia et Emilie Groshens

Résumé : Enquête par observations, travail documentaire et entretiens, effectuée entre 2003 et 2011 en France et aux Etats-Unis par Florent Champy dans le cadre de ses recherches au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron (CESPRA-EHESS). Cette enquête, qui portait sur les architectes en tant que profession, ne découle pas d'un financement particulier. Elle a été entreprise pour répondre à des questionnements théoriques issus d'un bilan critique des deux paradigmes dominants en sociologie des professions : le fonctionnalisme et l'interactionnisme. Deux terrains principaux, choisis en fonction de ces questionnements, ont été conduits entre 2004 et 2006 : le premier consistait en observations dans des écoles d'architecture à Paris et à La Nouvelle Orléans, et le second en analyses de traités d'architecture. Puis, en s'appuyant en outre sur des enquêtes antérieures sur la commande publique d'architecture (hôpitaux franciliens et collègues marseillais notamment), le sociologue propose une théorie ancrée dans l'enquête visant à dépasser des apories des perspectives antérieures de sociologie des professions. Ce travail à la fois empirique et théorique a servi de support à son mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR), soutenue en 2009, et à la rédaction d'un ouvrage paru en 2011, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, qui constitue l'exploitation la plus aboutie de ce travail.

Nota bene : la réutilisation de matériaux collectés au cours d'enquêtes anciennes rend le périmètre de l'enquête sur l'enquête et de la collecte de matériaux ambivalent. L'accent est mis sur le travail empirique effectué entre 2004 et 2006 spécifiquement pour cette recherche,

mais certains matériaux mis à disposition sont issus de précédentes recherches. De plus, l'ambition théorique sous-jacente à l'ensemble de cette recherche a conduit à mettre aussi à disposition des documents d'analyse ou des réflexions qui visent à faire saisir comment enquête empirique et construction théorique ont été articulées au fil du travail.

Sommaire

1. Genèse de l'enquête	6
1.1. Parcours de recherche.....	6
1.2 Un double positionnement : proximité à l'objet de recherche et examen épistémologique	9
2. Ancrage théorique et disciplinaire : dépasser les antinomies.....	10
2.1. Une formation au Centre de Sociologie des Arts	10
2.2. Interactionnisme/Fonctionnalisme : vers un « troisième regard »	11
2.3. Un travail collectif.....	15
2.4 L'influence de la philosophie	16
3. Les terrains d'enquêtes.....	18
3.1. Observer dans les écoles (d'architecture) pour saisir la culture professionnelle	18
3.2 Recherche documentaire : remettre en perspective historique la culture contemporaine et mettre en évidence la diversité des pratiques	24
3.3. L'auto-réutilisation de matériaux anciens : étudier le poids des contextes de travail sur la pensée des architectes.....	25
4. Corpus conservé et mis à disposition	27
4.4. Autres documents	32
5. Analyse.....	32
5.1. La culture des architectes	32
5.2. La diversité des pratiques	33
5.3. Les professions à pratique prudentielle.....	34
5.4. La vulnérabilité du travail professionnel.....	36
6. Postface	36
6.1. Depuis l'enquête.....	36
6.2. Les usages de l'enquête.....	38
Publications de l'auteur en lien avec l'enquête	40
Publications d'autres auteurs mobilisés dans l'enquête sur l'enquête	41

Introduction

L'enquête « La profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions » est le produit d'une recherche ethnographique (observations, entretiens, recherches documentaires) menée entre 2003 et 2011 par le sociologue Florent Champy, actuellement directeur de recherche au CNRS (LISST-CERS, Université Toulouse 2). Elle porte sur les architectes en tant que groupe professionnel en interrogeant l'activité de ces professionnels, les luttes (historiques) pour l'imposition d'une conception légitime de la pratique et les contraintes qui pèsent sur le travail. À partir de cette étude de cas, Florent Champy questionne les deux paradigmes dominants en sociologie des professions : le fonctionnalisme et l'interactionnisme. L'étude envisage de dépasser l'opposition entre ces deux courants, qui serait caractéristique de la structuration du champ de la sociologie des professions aux États-Unis puis en France¹. Florent Champy propose une *Nouvelle théorie sociologique des professions*, du titre de l'ouvrage paru en 2011 et qui constitue l'exploitation première de l'enquête en question. Si la phase de terrain débute véritablement en 2004, Florent Champy entame en 2003 un état des lieux de la sociologie des professions (Champy, 2003), qui servira à la fois de base pour choisir les questions théoriques abordées dans l'enquête, et de matrice à un manuel publié en 2009 et intitulé *La sociologie des professions* (réédité en 2012), où il présente une histoire renouvelée de ce domaine de recherche. C'est pourquoi les années 2003 et 2011 sont choisies comme bornes de l'enquête.

Les documents mis à disposition par beQuali ont été collectés directement auprès du chercheur. Ce sont essentiellement :

- des documents de préparation (textes de cadrage théorique)
- des données d'enquêtes (cahiers de terrain, notes d'entretiens, photos)
- des documents d'analyses sous la forme de textes intermédiaires, de brouillons (comme des notes prises à l'issue de la soutenance de son HDR en 2009, en réaction aux débats) ou de présentations de son travail destinées à des tiers, notamment les extraits des rapports d'activité rédigés tous les deux ans pour l'évaluation des chercheurs CNRS.

¹ En France, ce sous-champ disciplinaire est appelé « sociologie des groupes professionnels ». Pour comprendre les logiques sous-jacentes à cette distinction sémantique, voir Dubar, Tripier (1998).

Sans proposer une vue exhaustive sur les archives de l'enquête, beQuali apporte un aperçu de ces documents dans le but de comprendre la démarche du chercheur et le cheminement de l'écriture sociologique.

Cette enquête découle du programme de recherche déposé par le chercheur auprès du CNRS au moment de son recrutement, en 1996, en tant que chargé de recherches. Le fait que les investigations conduites par Florent Champy ne se fassent pas dans le cadre d'un financement, hormis ponctuellement comme nous le préciserons par la suite, a des conséquences sur le degré de rationalisation *a priori* de l'enquête. Celle-ci est moins le résultat d'une programmation que le produit d'un enchevêtrement de terrains explorés par l'enquêteur, qui revendique fortement un « *bricolage* »², une « *navigation à vue* » dans le travail de recherche.

Les sources utilisées pour réaliser cette « enquête sur l'enquête » sont multiples :

- Les documents de l'enquête conservés par Florent Champy. Si les bornes de l'enquête sont 2003 et 2011, certains documents, du fait du caractère cumulatif de ses réflexions sur les architectes et sur les professions, sont antérieurs (cf. schéma p. 23). De même, certains sont postérieurs à ces bornes, à l'image d'un extrait de rapport CNRS datant de 2015.
- Les entretiens réalisés et les nombreux échanges avec le chercheur³.
- Les publications scientifiques de l'auteur et plus particulièrement les deux ouvrages pré-cités.

1. Genèse de l'enquête

Dans cette première partie, le propos s'attarde d'abord sur le parcours de Florent Champy pour mieux évoquer son (double) positionnement par rapport à l'objet de recherche.

1.1. Parcours de recherche

Né en 1965, Florent Champy débute sa scolarité à Lille, ville dans la banlieue de laquelle il a passé sa jeunesse. Après des études en classes préparatoires en lettres et sciences sociales au Lycée Faidherbe pendant trois ans, il entre en 1986 à l'Ecole Normale Supérieure Ulm. En 1987-1988, il s'initie à la recherche durant sa maîtrise à Paris X-Nanterre. Encadré par François Gresle, sociologue alors spécialiste du patronat (Gresle, 1983), il choisit comme

² Nous utiliserons les italiques entre guillemets pour les citations de l'entretien réalisé avec Florent Champy dans le cadre de cette enquête sur l'Enquête.

³ Nous tenons d'ailleurs à le remercier. Sa disponibilité et son grand intérêt pour ce travail, et plus largement pour l'archivage des enquêtes qualitatives, ont grandement facilité l'effort de contextualisation de l'enquête.

terrain le musée d'Orsay, inauguré quelques mois plus tôt : « *J'ai eu envie de découvrir cet équipement fascinant et le développement de nouveaux services aux publics, concerts, séances de cinéma, conférences* ». C'est dans le cadre de cette enquête qu'il s'intéresse à la sociologie de l'art. Jean-Claude Chamboredon, son enseignant à l'ENS, invite le sociologue Pierre-Michel Menger, alors chargé de recherche au CNRS et auteur de travaux sur le travail musical (Menger, 1979), à assister à un séminaire de recherche de l'ENS au cours duquel Florent Champy devait présenter son travail de maîtrise : « *J'étais très intimidé. On a commencé à discuter. Comme j'étais par ailleurs passionné par l'architecture, il m'a poussé à faire une thèse sur la profession d'architecte* ». En 1989, l'année où il obtient l'agrégation externe de sciences sociales, il entame ce projet scientifique en DEA, sous la direction de Raymonde Moulin, auteure quelques années plus tôt de travaux sur le sujet (Moulin, Dubost, Gras, Lautman, Martinon, Schnapper, 1973) et plus généralement sur le monde de l'art (Moulin, 1967 ; 1992). Raymonde Moulin dirige, à ce moment-là, le Centre de sociologie des arts (CSA), qu'elle a fondé en 1983⁴. Ce lieu sera le futur laboratoire de Florent Champy.

Le mémoire de DEA, soutenu en 1990, est une première approche de la profession d'architecte : « *A cette époque, la sociologie des professions se portait bien et notamment au Centre de sociologie des arts dirigé par Raymonde Moulin, qui était ma directrice, et où était Pierre-Michel Menger. En fait, c'était un centre qui travaillait beaucoup sur les professions artistiques. Pierre-Michel Menger avait travaillé sur les musiciens, Raymonde Moulin sur les professions des arts plastiques, les conservateurs, les restaurateurs, les artistes eux-mêmes, les critiques, etc. Les experts aussi. Et donc il s'agissait de m'intégrer dans cette équipe de sociologie des arts en général mais avec une forte dominante sur les professions artistiques, à cette époque-là au moins, en travaillant sur la profession d'architecte, sur un des mondes de l'art qui n'était plus présent dans cette équipe-là* ». Lors de ce DEA, l'enquête est conduite auprès de deux administrations, clientes des architectes : la Délégation pour la réalisation d'établissements pénitentiaires et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Ces contacts sont pris lors du Salon international de l'architecture que Florent Champy visite à l'automne 1989 à la Grande Halle de La Villette. Le second terrain, l'AP-HP, s'étant finalement avéré plus riche et accessible que le premier, la politique architecturale de l'AP-HP occupe une place centrale dans le mémoire. La thèse en est le prolongement direct, tant empiriquement qu'en termes de construction de l'objet, comme l'indique le titre :

⁴ En 1993, Pierre-Michel Menger prend sa suite. En 2002, le CSA devient le Centre de sociologie du travail et des arts (CESTA). En 2010, avec la fusion avec le Centre de recherches politiques Raymond Aron (CRPRA), il est rebaptisé CESPRA, laboratoire de l'EHESS et du CNRS. Philippe Urfalino en est alors le directeur. En 2012, Florent Champy quitte le CESPRA pour le Centre Maurice Halbwachs (CMH).

« Commande publique d'architecture et marché du travail des architectes : la politique architecturale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ». Débutée en 1991⁵, elle est soutenue en 1995 sous la co-direction de Raymonde Moulin et, officieusement, de Pierre-Michel Menger, qui n'est pas encore habilité⁶. En 1995-1996, il est ATER à Paris 1, avant d'être recruté en 1996 en tant que chargé de recherches au CNRS, au Centre de sociologie des arts (CSA). Son projet scientifique l'inscrit dans trois sous-champs disciplinaires :

- La sociologie de l'art, avec un intérêt pour la production des œuvres mais aussi pour leurs usages. Cette dernière question⁷ a fait l'objet d'une étude avant son entrée au CNRS lorsqu'il répond à une commande faite par la sociologue Anne Gotman⁸, alors chargée de recherche au CNRS et membre de l'Institut Parisien de Recherche Architecture, Urbanistique et Société (IPRAUS – CNRS et Ecole d'architecture Paris-Belleville). La sociologue pilote une mission de valorisation de recherches⁹ pour le compte du Plan construction et architecture (PCA)¹⁰. L'enquête de Florent Champy - *L'Architecte, le Sociologue et l'Habitant : la prise en compte des usages dans la conception du logement social* - est publiée par le Ministère du logement (Champy, 1997). L'ancrage dans la sociologie de l'art se traduira aussi par la rédaction de notes critiques sur l'art socialiste (Champy, 1996) et la littérature (Champy, 2000), qui alimentent sa réflexion sur les ancrages sociaux de la création et sur les difficultés de l'analyse sociologique des œuvres.

- La sociologie des professions. Elle tient d'abord moins de place dans la socialisation, les réflexions et les lectures de Florent Champy, mais c'est petit à petit dans ce domaine qu'il participe le plus régulièrement à des colloques (notamment de l'Association Internationale de Sociologie en 1998 à Montréal et en 2002 à Brisbane, et plusieurs années de suite, à partir de 2003, de l'Association Européenne de Sociologie). Elle deviendra centrale au fil de ses recherches.

- La sociologie des organisations et de la décision. Ce troisième positionnement est d'une certaine manière contingent, lorsque le terrain l'amène à analyser une administration (l'AP-

⁵ L'année 1990-1991 est consacrée au service militaire où il évolue dans l'infirmerie d'un régiment. En marge, il y effectue de l'observation sur les usages de la médecine militaire. Il en conserve des notes, jamais exploitées.

⁶ Cette thèse est financée. La première année, Florent Champy est en quatrième année à l'ENS et jouit donc de la rémunération de l'institution. Durant les trois années qui suivent, il est allocataire moniteur normalien à l'EHESS (1992-1995).

⁷ Elle est finalement abandonnée dans l'enquête.

⁸ Elle sera ensuite membre de son jury d'HDR en 2009.

⁹ Consistant à valoriser un ensemble de recherches menées antérieurement dans le cadre d'un programme intitulé « Conception et usage de l'habitat » (CUH, 1983-1993). Il visait à favoriser l'innovation dans la conception du logement social.

¹⁰ Service interministériel aujourd'hui appelé Plan urbanisme construction et architecture (PUCA). C'est cette même institution qui finance la seconde partie de l'enquête « Choisir son école » d'Agnès Van Zanten, voir http://www.bequali.fr/fr/les-enquetes/lenquete-en-bref/cdsp_bequali_s1/.

HP) : « *La thèse n'est pas un travail très original, c'est un travail académique. Si on cherche à tout prix à y trouver un peu d'originalité c'est la façon dont j'ai articulé l'étude de l'administration et l'étude de la profession* ». Il est aussi dicté par son intérêt pour les travaux de Michel Crozier et Erhard Friedberg déjà très utilisés dans sa maîtrise sur le Musée d'Orsay, et qu'il mobilise dans le cadre de ses enseignements lorsqu'il est ATER. Par ailleurs, Philippe Urfalino (CESPRA, EHESS), sociologue des organisations, qui publie à plusieurs reprises avec Erhard Friedberg (1984), est membre de ses jurys de thèse (1995) et d'HDR (2009).

Ses premières années au CNRS (au CSA puis CESTA puis CESPRA, jusqu'en juillet 2012, puis au CMH avant de partir en 2014 à Toulouse, d'abord au CERTOP puis au LISST-CERS, sont consacrées tout d'abord à la traduction de la thèse en ouvrage¹¹, *Les architectes et la commande publique* (Champy, 1998) et à l'écriture d'articles (Champy, 1999a, 1999b). Ensuite, il obtient un contrat aux éditions La Découverte pour rédiger un « Repères » sur la sociologie de l'architecture (Champy, 2001). Enfin, il s'engage auprès du Ministère de la culture (1999-2001) pour une étude sur la commande publique locale d'architecture, qui donne lieu à un rapport et débouche sur un article scientifique (Champy, 2002). Cette dernière expérience, qui l'amène du côté de collègues dans les Bouches-du-Rhône¹², dans le Nord et en Ille-et-Vilaine lui permet, comme il le dit rétrospectivement, « *de sortir de la conception parisienne que j'avais de l'architecture* ». A l'issue de ces travaux, il adopte à partir de 2003 une nouvelle approche de la profession d'architecte, dont la singularité repose sur le projet théorique qui la sous-tend.

1.2 Un double positionnement : proximité à l'objet de recherche et examen épistémologique

L'été suivant l'obtention du bac, Florent Champy participe à des camps de restauration de cathédrales en Angleterre, avec comme première motivation d'y améliorer son anglais : « *C'était assez extraordinaire (...) vivre en osmose avec ces monuments, ça a été une forme de révélation. Je revenais en France avec des livres sur l'architecture* ». Mais jusqu'à l'été précédant son inscription en DEA, il ne fait aucun lien entre sa passion pour l'architecture et la sociologie : « *pour l'inscription en DEA l'année suivante, au moment où je passais les oraux pour l'agrégation, je pensais à un sujet très classique de sociologie de l'éducation. Je pensais m'inscrire avec Passeron* ». Avoir beaucoup fréquenté l'ancienne gare d'Orsay transformée en musée, au cours de sa maîtrise, a probablement contribué à rendre cet intérêt

¹¹ Aux Presses Universitaires de France, dans la collection « Sociologies » dirigée alors par Raymond Boudon dont le frère, Philippe Boudon, est architecte, et que les travaux dans ce domaine intéressaient particulièrement.

¹² Quelques matériaux de cette enquête, des notes d'entretiens menés avec des architectes, sont mis à disposition.

plus vivant, puis c'est une conversation avec Pierre-Michel Menger qui l'amène à envisager l'architecture, non plus uniquement comme une passion, mais aussi comme un objet de recherche. À partir de son DEA, en 1989-1990, l'architecture, les architectes en tant que groupe professionnel, et les politiques de construction sont ainsi au centre de son travail sociologique, selon des constructions de l'objet variables et des perspectives empiriques différentes.

L'enquête « La profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions (2003-2011) », qui nous occupe ici, est solidaire d'une réflexion approfondie sur les oppositions épistémologiques qui traverseraient la discipline. Les premières lignes de *Nouvelle théorie sociologique des professions* sont à cet égard explicites : « Pourquoi avoir élaboré une nouvelle théorie sociologique et, qui plus est, une théorie portant sur les professions ? La sociologie et plus particulièrement la sociologie des professions ont déjà à leur disposition de nombreuses théories auxquelles les sociologues se réfèrent en fonction des questions dont ils veulent traiter. Mais cette abondance pose problème. Ou plus précisément, ce sont les antagonismes entre certaines de ces théories qui conduisent à s'interroger, invitant au dépassement de perspectives sociologiques considérées comme antinomiques » (p. 1).

C'est dans cette double optique, l'étude d'un objet de recherche longuement investi et devenu familier, et un questionnement sur les cadres de pensée en sociologie (des professions), que se déroule l'enquête.

2. Ancrage théorique et disciplinaire : dépasser les antinomies

Cette partie s'intéresse à l'ancrage théorique (et disciplinaire) de cette enquête. Un tel développement est d'autant plus utile que ce travail peut s'appréhender comme une recherche empirique dont la finalité principale n'est pas tant la connaissance de l'objet que la théorisation.

2.1. Une formation au Centre de Sociologie des Arts

Dans un premier temps, Florent Champy avait appréhendé son objet selon le modèle dessiné par sa directrice de thèse : « *La sociologie de l'art ne m'intéressait que comme sociologie des institutions de l'art, ce que j'avais commencé lors de la maîtrise avec le musée d'Orsay, ou comme sociologie des professions artistiques, en l'occurrence les architectes. Ça c'est typiquement la démarche qu'avait initiée Raymonde Moulin au Centre de Sociologie des Arts. Quand Raymonde Moulin a voulu travailler sur l'art, elle l'a fait en rompant avec deux traditions qui étaient d'une part la tradition marxiste, et d'autre part la tradition herméneutique, qui regardait les œuvres avec une forme de critique ou de théorie de l'art*

parfois un peu paresseuse d'ailleurs. Elle l'a fait en arrimant la sociologie de l'art à une sociologie des professions artistiques, des publics de l'art, des institutions artistiques notamment. Ce sont les entrées qu'on voit dans le colloque qui se tient à Marseille en 1985 qui donne un ouvrage La sociologie de l'art (ndla : Moulin, 1985) ». Cette approche par les professions héritée de Raymonde Moulin est également celle de Pierre-Michel Menger, qui a fait sa thèse avec cette dernière¹³. « Dès mon inscription en DEA, Pierre-Michel Menger me demande quelle profession m'intéresse. C'est sa question. Il cherchait à recruter des gens pour le Centre de Sociologie des Arts dont il allait prendre la direction après le départ à la retraite de Raymonde Moulin (...). Ma réponse c'était à peu près ça : "Je ne sais pas si une profession m'intéresse, mais il y a un art qui m'intéresse particulièrement : c'est l'architecture" ».

Lorsqu'il porte un regard *a posteriori* sur sa socialisation à la sociologie, Florent Champy perçoit l'influence du contexte scientifique de l'époque, à savoir une domination de l'interactionnisme dans la sociologie des professions, plus qu'une véritable filiation avec Raymonde Moulin et Pierre-Michel Menger : *« J'aurais du mal à dire qui m'a apporté quoi à ce moment-là. Dans le sens où je baignais dans un univers théorique qui était, et je pense encore aujourd'hui, on pourrait en discuter, nuancer, mais je pense qu'il reste en grande partie l'héritage de l'interactionnisme. Une vision du monde social qui est la vision héritée de l'interactionnisme de la grande école de Chicago. Par exemple, Pierre-Michel Menger était un très grand admirateur d'Anselm Strauss. Je me souviens de son enthousiasme lorsqu'il parlait de Miroirs et masques (ndla : 1959). C'est aussi l'éditeur et le préfacier des Mondes de l'art de Becker (ndla : 1988). Donc j'ai baigné dans ce monde où décrire le social, c'est décrire des processus, essayer de comprendre dans une perspective plus wébérienne que durkheimienne le point de vue des acteurs. Faire ça en collant à la réalité, en essayant d'être précis dans la description des interactions, etc. On peut dire que c'est le socle du travail sociologique de cette époque-là (...), un socle partagé. Il est impossible de dire qui m'a transmis ça. C'est sûr que Raymonde Moulin et Pierre-Michel Menger ont joué un rôle mais c'est plus une époque que des personnes (...) J'ai été formé à ça et je reste pétri de ça »*

2.2. Interactionnisme/Fonctionnalisme : vers un « troisième regard »

De par sa position initiale dans l'espace scientifique, Florent Champy est influencé par le paradigme interactionniste et les écrits des auteurs de l'école de Chicago (Hughes, Freidson,

¹³ Tous deux coordonnent dès 1983 un numéro de la revue *Sociologie du travail* consacré aux « Professions artistiques » (Menger, Moulin, 1983).

Strauss ou Becker). Plus généralement, il explique, notamment dans *La sociologie des professions* à quel point ce courant imprègne la sociologie américaine des professions à partir des années 1960 et, à partir des années 1980-1990, la sociologie des groupes professionnels en France¹⁴. Un champ de recherche, auparavant dominé par le fonctionnalisme (Carr-Saunders, Goode, Merton, Parsons,...), que Florent Champy définit de la manière suivante : « En premier lieu, les auteurs qui se réclament de ce courant affirment tous la spécificité du travail des professions (...) En d'autres termes, ils font (...) un usage restreint de la notion de profession, conforme à son principal sens en anglais, excluant de leur champ de recherche les petits métiers. La définition proposée par ces auteurs varie mais, à partir des travaux de Carr-Saunders et Wilson (1933), la maîtrise d'un savoir technique spécialisé acquis dans le cadre d'une formation prolongée en constitue la pierre angulaire. En deuxième lieu, ces auteurs insistent sur l'unité des professions et des pratiques de leurs membres. Ils expliquent enfin par des nécessités techniques et fonctionnelles la délimitation des domaines d'intervention des différentes professions et les statuts qui les protègent de la concurrence interprofessionnelle. Etroitement liés au schème fonctionnaliste qui donne son nom au courant, ces postulats sont interdépendants. C'est parce qu'elles remplissent des fonctions originales dans la société que les professions sont considérées à part des autres métiers et doivent être étudiées en tant que telles » (Champy, 2012, p. 19-20). De ce point de vue, l'archétype de la profession, maintes fois étudié, serait la médecine (Parsons, 1951).

A cette matrice, l'interactionnisme oppose trois arguments selon Florent Champy : « Le premier consiste à voir dans l'analyse fonctionnaliste des professions une reprise du discours des acteurs. Dans leur enthousiasme pour le phénomène professionnel, les sociologues fonctionnalistes n'auraient fait que reproduire les arguments utilisés par les organisations professionnelles dans leur travail de conquête de protections étatiques (...). Le deuxième argument prolonge le premier : puisque le discours des professions et des sociologues fonctionnalistes des professions, élaboré pour aborder des mesures de protection sur un marché professionnel, ne dit pas la vérité du phénomène professionnel, alors il n'y a aucune raison de croire que le contenu de la pratique professionnelle justifie réellement ces protections. Aussi ces dernières sont-elles désormais vues comme contingentes. Ainsi, Becker considère "les professions simplement comme des occupations qui ont eu suffisamment de

¹⁴ Par exemple, de manière non exhaustive, Pierre-Michel Menger lorsqu'il préface *Les mondes de l'art* (Becker, 1988) joue, comme d'autres, le rôle de passeur de cette sociologie. De même, Jean-Michel Chapoulie, dès 1973, rédige un article pour la *Revue Française de Sociologie*, dans lequel il examine les théories existantes pour analyser les groupes professionnels (Chapoulie, 1973). Il diffuse ainsi les écrits de l'école de Chicago. Plus tard, il contribue à la traduction de certaines oeuvres de l'école Chicago (Becker, 1985 ; Hughes, 1996).

chance pour acquérir et préserver dans le monde actuel du travail la propriété d'un titre honorifique" (Becker, 2002). Les interactionnistes critiquent enfin la façon dont le fonctionnalisme réifierait les professions en insistant indûment sur leur unité, et le fixisme de ce courant. Insistant sur l'irréductible diversité des intérêts, des valeurs et des pratiques des membres d'une activité, ils refusent toute démarche tendant à reconnaître un contenu réel aux professions, hormis bien sûr au niveau des représentations collectives et des croyances. Ils insistent aussi sur les changements, et notamment sur ceux qui sont provoqués par la dynamique des conflits d'intérêts intra-professionnels, et voient dans la diversité un obstacle à la stabilité des identités professionnelles (Bucher et Strauss, 1961) » (Champy, 2012, p. 24-25).

Tout en revendiquant cet héritage interactionniste, Florent Champy critique l'enfermement de la sociologie contemporaine dans trois antinomies : « spécificité ou absence de spécificité du travail professionnel ; unité ou irréductible diversité interne des professions ; nécessité ou contingence des professions et des statuts professionnels » (Champy, 2011, p. 30). Selon lui, ces oppositions, qui font pencher la sociologie actuelle du côté de l'interactionnisme (Champy, 2012), doivent être dépassées, et ce d'autant plus que « les positions initiales des fonctionnalistes et des interactionnistes étaient d'ailleurs moins tranchées que ce que les présentations récentes de l'histoire de la sociologie laissent entendre » (Champy, 2011, p. 35). Dans sa démonstration, il cite Talcott Parsons, en tant que représentant de l'école fonctionnaliste, ainsi que Rue Bucher et Anselm Strauss, classiquement rattachés à l'interactionnisme : « Comme nous l'avons dit, Parsons avait vu que les pratiques des médecins sont plus diverses que ce dont sa théorie permet de rendre compte. Symétriquement, Bucher et Strauss avaient aussi reconnu une part de vérité au fonctionnalisme. Se référant à leur propre programme d'étude des professions comme segments, ils écrivent en effet : "ce modèle peut être considéré soit comme un complément, soit comme une alternative au modèle fonctionnel actuellement prédominant. Certains lecteurs préféreront sans aucun doute le considérer comme un complément, et l'étape suivante qui s'impose est alors la construction d'un modèle transcendant" (Bucher et Strauss, 1992, p. 69). Par cette seule remarque, Bucher et Strauss reconnaissent la pertinence du projet visant à penser ensemble unité et diversité, même s'ils n'envisagent pas de s'y consacrer. Ils admettent donc aussi, nécessairement, l'idée que les professions puissent avoir une unité » (Champy, 2011, p. 35).

Dans *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Florent Champy cite Claude Dubar, l'un des fondateurs dans les années 1990 de la sociologie des groupes professionnels en France¹⁵, parmi ceux qui auraient reconstruit *a posteriori* un antagonisme radical : « Or, non seulement, le travail de dépassement n'a pas été entrepris, mais les évolutions ultérieures du discours sociologique ont conduit à récuser toute pertinence à une perspective en termes d'unité. C'est ce qu'illustre par exemple la définition que Claude Dubar, qui a joué un rôle crucial dans le développement de la sociologie des professions en France, donne de ces dernières (Dubar, 2003). Après avoir annoncé qu'il va dégager les "principes épistémologiques" qui sous-tendent les études contemporaines dans ce domaine, il propose la définition suivante : "*les groupes professionnels ne sont pas des professions séparées, unifiées, établies ou objectives comme risquerait de le laisser penser la tradition fonctionnaliste issue de Durkheim ou de Parsons. Comme Bucher et Strauss (1992) l'avaient bien vu, ce sont des processus historiques de segmentation incessante, de compétition entre segments, de "professionnalisation" de certains segments et de "déprofessionnalisation" d'autres segments, de restructuration périodique sous l'effet des mouvements du capital, des politiques des Etats ou des actions collectives de ses membres*" (Dubar, 2003, p. 58). Ce qui, chez Bucher et Strauss, constituait un simple présupposé mis au fondement d'une stratégie originale et argumentée de recherche, a ainsi accédé au statut de vérité indépassable sur l'objet, visant à discréditer d'autres approches de la réalité sociale » (2011, p. 36). A partir de ce constat, Florent Champy suggère un « troisième regard » engageant la posture de recherche suivante : « Nous renouerons donc ici avec le projet de dépassement énoncé par Bucher et Strauss, en cherchant tout d'abord à objectiver une unité en dépit de l'image de fractionnement que les professions donnent, puis à voir en quoi l'unité ainsi mise en évidence éclaire d'un jour nouveau la diversité des pratiques » (Champy, 2011, p. 36).

Florent Champy entend aussi dépasser ce qu'il appelle l'antinomie de la spécificité ou de l'absence de spécificité des professions : comment penser la spécificité de certaines activités, sans revenir à la définition fonctionnaliste, définitivement discréditée par la critique interactionniste ? Il se réfère à des auteurs comme Andrew Abbott, *The system of professions* (1988) ou Eliot Freidson, *Professionalism. The third logic* (2001), pour affirmer, notamment, l'existence de traits distinctifs de certaines activités (qui selon Florent Champy ne coïncident

¹⁵ Il est l'auteur de manuels qui fonctionnent comme des tentatives de délimitation de la sociologie des groupes professionnels en France (Dubar, Lucas, 1994 ; Dubar, Tripier, 1998). Pour en savoir plus sur sa carrière et sa participation à la structuration institutionnelle de la sociologie française (des groupes professionnels), voir l'hommage rendu suite à sa mort en 2015 par l'Association Française de Sociologie, signé par Didier Demazière, son ancien collègue au laboratoire Printemps (UVSQ).
<http://www.test-afs-socio.fr/drupal/node/4449>

pas avec les professions au sens fonctionnaliste) par rapport à d'autres métiers (Champy, 2011, p. 36). Ce dernier vise ici les « groupes de métiers appliquant un savoir abstrait à des cas concrets » (Abbott, 1988, p. 8), ainsi que le rôle joué par les mécanismes d'abstraction et d'inférence dans le travail. Mais c'est bien l'antinomie de l'unité et de la diversité qui servira de point de départ à l'enquête empirique, selon des modalités sur lesquelles nous reviendrons.

2.3. Un travail collectif

Rétrospectivement, Florent Champy considère que le dialogue des théories a toujours suscité son intérêt. Il revient sur un enseignement de la politiste Frédérique Matonti lorsqu'il est étudiant à l'ENS : *« un cours sur le vote que j'ai réutilisé pour faire cours moi-même. Important pour comprendre ce que sont différents paradigmes, différentes approches, plutôt déterministes, plus stratégiques, d'un comportement, ce que chacune apporte et en même temps les zones d'ombre que chacune laisse. Ça a été un moment important de formation intellectuelle »*. Il appréhende la recherche dans cet esprit de dépassement des clivages, aidé en cela par ses premiers encadrants : *« Et de ce point de vue, Raymonde Moulin et Pierre-Michel Menger ont toujours été très ouverts, extrêmement accueillants et ouverts. J'arrivais avec des tocales, des choses que j'avais lues, je citais ça. Il n'y avait rien de très transgressif mais enfin je citais ce que je voulais et ils ne me demandaient pas de les citer eux. »*

En janvier 2002, Daniel Benamouzig, alors jeune chargé de recherches au CNRS recruté après une thèse en sociologie de la santé, contacte Florent Champy et engage une discussion sur le livre *Sociologie de l'architecture* (2001) : *« en me disant que mes conclusions sont mal étayées parce qu'elles sont enfermées dans un regard sociologique qui ne permet pas de les tenir (...) Je parlais de déprofessionnalisation à l'époque, une forme de déqualification des architectes. C'était la conclusion de cet ouvrage (...) Un thème assez bateau sur lequel je me posais peu de questions. Je faisais des travaux empiriques qui permettaient de voir en effet comment le territoire (l'ensemble des tâches dévolues aux architectes) tendait plutôt à se restreindre, était grignoté par d'autres intervenants. Je décrivais ça. Daniel Benamouzig m'a dit qu'il était peu pertinent de parler de déprofessionnalisation si on ne commence pas par dire en quoi consiste spécifiquement le professionnalisme des architectes (...). Cette question-là visait à donner de la substance à la profession d'architecte (...). Ce n'était pas seulement une critique de mon travail, mais aussi une critique plus générale de la sociologie des professions, et au-delà, d'autres domaines de la sociologie »*. Cet échange se poursuit dans un groupe de travail élargi, nommé « Plexiglas », lancé par Daniel Benamouzig pour réfléchir, domaine par domaine, aux manières de faire de la sociologie. Sont alors impliqués quelques

chercheurs intéressés par cette entreprise épistémologique : Philippe Bezes pour la sociologie de l'Etat et de l'action publique, Pierre François pour la sociologie des marchés, Florent Champy pour la sociologie des professions et Daniel Benamouzig pour la sociologie de la santé¹⁶. C'est dans ce contexte que Florent Champy effectue un premier diagnostic sur la sociologie des professions, finalisé en octobre 2003, et dont le but est de souligner les impasses théoriques avant de se lancer dans une enquête sur les architectes. C'est ce cheminement qui aboutira aux deux ouvrages de 2009 et 2011, et précédemment à son HDR, soutenue en février 2009.

Pour cette dernière, il sollicite dès septembre 2003 Jean-Michel Berthelot¹⁷, agrégé de philosophie et sociologue des sciences, afin d'être son encadrant. Florent Champy dresse en effet des ponts entre la sociologie des professions et la sociologie des sciences en mobilisant par exemple l'ouvrage *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales* (Berthelot, 1996) : « *La façon dont je décris des opérations de la conception architecturale, des opérations qui sont pratiques (on dessine, on bouge une règle, etc.) et des opérations cognitives, des façons de penser, c'est quelque chose d'assez proche de la façon dont il décrit l'usage du langage dans le travail de recherche. Il y a au moins un terme qui est commun, celui de schématisation* ». En février 2004, Florent Champy rédige un second état des lieux de la sociologie des professions, débattu lors d'un séminaire animé par Jean-Michel Berthelot au sein de son laboratoire, le Centre d'études sociologiques de la Sorbonne (CESS)¹⁸. Un lieu où sociologie et philosophie dialoguent, comme elles le font dans le travail de Florent Champy.

2.4 L'influence de la philosophie

Florent Champy considère qu'il est difficile de « *réfléchir sur les concepts, sur le statut épistémologique des choses sans se nourrir de réflexions sur le social des philosophes qui ne respectent certes pas les canons de la pratique sociologique mais qui ont des choses très riches à dire* ». Ainsi, pour lui, la philosophie doit favoriser l'innovation sociologique en remplissant une double fonction de décentrement et de support. Il y recourt avec comme objectif de « *sortir du cadre normatif imposé par la domination de la sociologie des groupes*

¹⁶ Il cite également Philippe Simay, Frédéric Pierru, François Cusin, Jean-Christophe Marcel, dont l'investissement était moins important. Le groupe cesse de se réunir en 2004, pour reprendre de façon éphémère en 2007, avec en plus comme participants réguliers Philippe Simay, Frédéric Pierru et Claire Lemercier.

¹⁷ Il décède en 2006 avant la soutenance de l'HDR. Pour en savoir plus sur sa carrière : <https://www.cairn.info/revue-1-annee-sociologique-2006-2-page-247.htm>

Florent Champy s'inscrira finalement en HDR à Paris V avec Olivier Schwartz, sociologue et lui aussi philosophe de formation, juste avant le dépôt du dossier en vue de la soutenance.

¹⁸ Laboratoire qui a fusionné avec le GEMAS pour former en 2010 le GEMASS.

professionnels » et de ses « *fondements épistémologiques implicites* ». Plus précisément, quatre ensembles de références, d'inégale importance, ont été mobilisées.

- Premièrement, Florent Champy évoque, lors de notre entretien, *La critique de la raison pure* d'Emmanuel Kant (1771, trad. 1975). Longuement étudiée en classe préparatoire, cette référence a probablement aidé à penser en termes d'antinomies, un concept très kantien. Comme nous l'avons vu, les « antinomies » de la sociologie des professions sont centrales dans la problématique de départ de l'enquête. De plus, elles structurent explicitement le diagnostic¹⁹. Il s'agit cependant d'un emprunt qui reste « *assez superficiel* », c'est-à-dire d'une « *source d'inspiration mais sans réel dialogue* ».

- La référence à la philosophie des sciences et à l'épistémologie est plus significative et plus consciente, outre l'influence diffuse, mentionnée ci-dessus, de l'ouvrage de Berthelot *Les vertus de l'incertitude*. Dans *La sociologie des professions*, il fait le rapprochement entre les débats en sociologie des professions (fonctionnalisme/interactionnisme/sociologie des groupes professionnels) et les débats sur la science et sur l'unité des savoirs scientifiques (Champy, 2012, p. 8-9). De plus, dans *Nouvelle théorie sociologique des professions*, la notion de « paradigme », empruntée à Thomas Kuhn, l'aide à penser les luttes entre différentes conceptions de l'architecture (Champy, 2011, p. 198-205) : Florent Champy décrit en effet l'alternance de périodes de « pratiques courantes » faisant l'objet de peu de questionnements (l'expression est inspirée de la « science normale » kuhnienne), et de moments où des réflexions s'engagent autour des fondements normatifs de l'activité. Kuhn est ainsi rapproché des interactionnistes : c'est son intérêt pour les acteurs concrets, les enjeux individuels et les luttes, qui permet de le mobiliser pour penser la diversité des pratiques professionnelles.

- Pour étudier l'unité de l'architecture, Florent Champy s'est appuyé sur la notion de « culture » (Champy, 2011, chapitres 2 et 3). Dans la présentation des usages qui seront ensuite faits de ce concept, deux auteurs apparaissent : l'anthropologue Clifford Geertz, et, de façon plus systématique, le philosophe Denis Kambouchner (Champy, 2011, p. 42-46). D'après Florent Champy, « *ces auteurs permettent de se déprendre des usages les plus courants de la notion de culture en sciences sociales, du culturalisme* ». Il les mobilise pour souligner « *le caractère systémique des cultures, le fait qu'elles soient construites et en perpétuelle évolution, le fait enfin qu'elles ne déterminent pas les comportements malgré les contraintes qu'elles portent* »

¹⁹ Notamment, les chapitres 2, 3 et 4 de *La sociologie des professions* traitent chacun d'une antinomie de la sociologie des professions.

- Enfin, la référence philosophique la plus importante de l'enquête « La profession d'architecte : Nouvelle théorie sociologique des professions », est le concept aristotélicien de *phronesis*, traduit par prudence²⁰. Concept central dans ses travaux, son usage lui a été suggéré par Philippe Urfalino, sociologue des sciences, en janvier 2008, après la lecture d'une première version d'un article paru en 2009 dans *Sociétés contemporaines*²¹. Cette référence a ensuite été utilisée par Florent Champy pour dégager un idéaltype de « professions à pratique prudentielle » se distinguant d'autres activités, mais qui ne sont pas exactement les professions au sens fonctionnaliste, permettant ainsi de proposer une solution à l'antinomie de la spécificité des professions (Champy, 2012, p. 80-94).

On ne trouve pas chez Florent Champy un usage systématique de la philosophie, mais plutôt des références, des concepts, des auteurs mobilisés pour accompagner la construction théorique, en lien avec l'enquête débutée en 2004 à partir des problèmes initiaux posés par le diagnostic sur la sociologie des professions.

3. Les terrains d'enquêtes

Cette partie apporte un éclairage sur la phase de terrain. Celle-ci correspond à une succession d'enquêtes localisées mises au service du projet théorique (voir aussi schéma p. 23).

Florent Champy fournit une longue explication de ses choix méthodologiques à travers la restitution qu'il fait de l'enquête dans l'ouvrage *Nouvelle théorie sociologique des professions* (Champy, 2011, p. 47-52)²². Celle-ci comporte quatre volets empiriques portant respectivement sur « *l'objectivation de la culture contemporaine avec laquelle les architectes travaillent, sur la mise en perspective historique de cette culture, sur les variations des pratiques dans des contextes de travail divers, et enfin sur les obstacles que ces contextes de travail peuvent opposer à la conception architecturale selon les normes de la bonne pratique* ». Ces quatre volets empiriques font l'objet de trois investissements méthodologiques distincts, ou « terrains », qui vont être successivement décrits.

3.1. Observer dans les écoles (d'architecture) pour saisir la culture professionnelle

²⁰ Dans des travaux plus récents, Florent Champy traduit *phronesis* par « sagesse pratique », une expression donnant lieu à moins de malentendus que prudence (Champ, 2015 ; Champy et Lepiller, 2016).

²¹ Spécialiste de la sociologie des organisations comme nous l'avons écrit précédemment, Philippe Urfalino s'inscrit également dans la théorie politique en travaillant sur les processus de négociation et de délibération (Urfalino, 2007). Ses travaux contiennent de nombreuses références à la philosophie.

²² Sauf exceptions explicitement mentionnées dans le corps du texte, toutes les citations qui suivent dans cette partie sont extraites des pages 47 à 52 de l'ouvrage. Les titres des paragraphes reprennent les expressions employées par Florent Champy lui-même.

Il s'agit ici du volet empirique principal de l'enquête. Florent Champy indique s'être efforcé d'approcher la « culture commune » de la profession de manière indirecte, en observant le travail. Plus précisément, il décrit pourquoi il a opté pour l'observation de la relation pédagogique comme moyen de mettre au jour cette culture professionnelle. L'auteur revient sur ce choix en entretien : « *j'évalue les possibilités en fonction de ce qu'elles peuvent m'apporter, beaucoup plus qu'en fonction des canons de la recherche sociologique* ». On reviendra d'abord sur les arguments qu'il développe à cet égard, avant de décrire de dire quelques mots des observations réalisées²³.

Pour commencer, Florent Champy souligne que ce choix est en rupture avec les usages en sociologie des professions où, classiquement, on observe directement les situations de travail, en l'occurrence ce serait en agences, considérant que ce que les professionnels y font diverge souvent de ce qu'ils enseignent ou apprennent dans les écoles. Cette option méthodologique renvoie à un clivage classiquement opéré entre deux segments de la profession, praticiens d'un côté et enseignants-théoriciens de l'autre, présumés entretenir des « rapports très différents aux savoirs » (Freidson, 1994). En l'espèce, l'auteur considère que cette opposition n'est pas totalement pertinente pour son objet. Dans les Ecoles d'architecture, les enseignements sont assurés par des architectes professionnels qui ont une « réelle activité de construction » et « consacrent la plus grande partie de leur temps au travail en agence ». Cela permet de relativiser la différence évoquée plus haut, même s'il reconnaît que, là comme ailleurs, « *les professionnels ne font pas exactement dans leur travail ce qu'ils ont appris à l'école* ». De plus, selon lui, étudier l'enseignement plutôt que le travail en agence constituerait une meilleure base d'objectivation de la culture professionnelle car les cours sont le lieu d'une plus grande réflexivité, d'un recours plus large à la parole, en raison du nécessaire effort d'explicitation qui caractérise la relation enseignant / étudiant. Ainsi, « une part de ce qui relève ailleurs de la conscience pratique accède ici à la conscience réflexive », par contraste avec le travail en agence, où beaucoup de choses considérées comme évidentes sont selon lui évoquées à demi-mots, sur un registre implicite. Revenant sur ce point en entretien, Florent Champy considère de la sorte que l'école – car c'est un cadre où « *les choses sont explicitées* » – constitue un terrain plus éclairant que les agences d'architecture, contexte dans lequel « *les architectes sont peu réflexifs car ils ont développé des automatismes voire oublié les raisons d'être de leurs façons de faire* ». Enfin – et Florent Champy y voit un argument déterminant dans le cadre précis de cette enquête – ce site

²³ Ces observations se sont traduites, matériellement, par des prises de notes et de photos, dont on retrouve une partie dans les archives de l'enquête mises à disposition.

d'observation se caractérise par une plus grande neutralité par rapport aux contextes de travail contingents et localisés marquant le travail en agence. L'enseignement dispensé par des architectes constitue donc selon lui un prisme privilégié pour mettre au jour ce que seraient les pratiques professionnelles sans les contraintes actuelles des contextes de travail, afin de pouvoir dans un second temps considérer la manière dont les caractéristiques – variables – des contextes et arrangements locaux de travail modifient ces pratiques et conditionnent l'activité. Pour se prémunir contre un éventuel biais théoricien, Florent Champy a choisi d'exclure du périmètre d'observation les « enseignements transversaux » (les plus théoriques) pour se concentrer sur des « groupes de projet » ; il s'agit de modules pédagogiques où les savoirs et savoir-faire développés dans les enseignements transversaux sont « mis en œuvre ensemble à travers la conception d'un projet sous la direction d'un enseignant qui supervise chaque semaine le travail, formule des critiques et aide à trouver des solutions »²⁴.

Trois terrains ont été investigués. Le premier est l'école d'architecture Paris-La-Villette, où le sociologue suit, un jour par semaine durant une année universitaire (2004-2005), des étudiants de troisième année. Il y observe des ateliers durant lesquels les étudiants présentent chaque semaine leur projet de logement (au premier semestre) ou de musée (au second semestre) à quatre enseignants qui en font la critique et leur suggèrent des pistes pour la suite²⁵. Un deuxième terrain, aux Etats-Unis, interrompt le terrain parisien entre les deux semestres académiques, et le complète. En février-mars 2005, Florent Champy passe cinq semaines à la Nouvelle-Orléans pour enseigner au département de sociologie de *Tulane University*, et saisit l'occasion de mener des observations environ trois jours par semaine à *Tulane School of Architecture*, qui est aussi un département de l'Université. L'intérêt de ce séjour réside notamment dans la possibilité de comparer ce qui a été observé en France avec une école américaine. Les groupes de plusieurs enseignants de dernière année sont suivis, ainsi que des soutenances. Enfin, en 2006 l'auteur réalise des entretiens avec des étudiants de deuxième année à l'École d'architecture de Nantes impliqués là aussi dans des groupes de projet (portant ici sur l'architecture en milieu hostile), afin de vérifier, comme il l'écrit, que « la connaissance de la culture professionnelle était féconde pour leur faire expliciter les choix sous-tendant leur travail ». Il s'agit ainsi de vérifier que les constats effectués précédemment se retrouvent dans une troisième école.

²⁴ Selon l'auteur, ces modalités d'enseignement sont d'ailleurs « proches de celles qui ont cours dans le compagnonnage », dans la mesure où elles « consistent à travailler à partir de situations de conception – site et demande – que les enseignants tentent de rendre réalistes ».

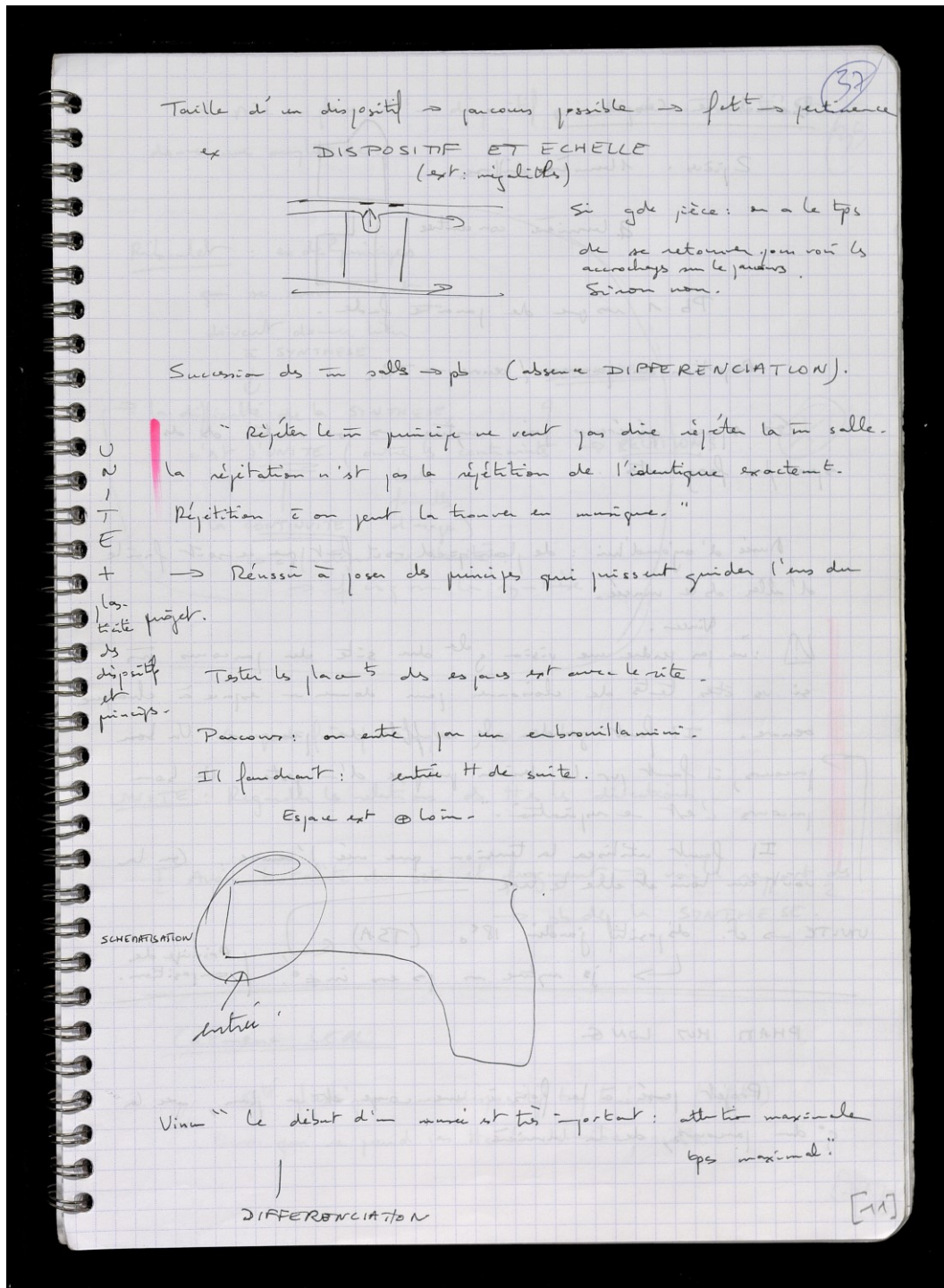
²⁵ Il s'agissait de Vincent Cornu, Bruno Gaudin, Christian Mushalek et Dominique Pinon.

Au-delà de la posture d'observation simple, une partie du dispositif méthodologique de l'enquête se rapproche d'une forme de participation observante. Florent Champy écrit ainsi que « au cours de l'enquête, la compréhension du travail des acteurs permettait l'anticipation croissante des critiques que les enseignants faisaient aux étudiants. Pour vérifier que la façon de construire la culture en système à partir d'observations hétérogènes était correcte, mon travail consistait de moins en moins, au fur et à mesure des cours auxquels j'assistais, à noter ce que j'observais et, de plus en plus, à tenter de le deviner *a priori* et de l'exprimer devant l'enseignant » (Champy, 2011, p. 51). Cette posture a été mise en pratique notamment lors de la série d'observations réalisées à l'École de Tulane, à la Nouvelle-Orléans²⁶, puis lors de la deuxième série d'observations (au cours du 2nd semestre) à La Villette. C'était, comme l'explique Florent Champy en entretien, « *l'occasion de vérifier si j'avais bien compris ce qu'était l'architecture* ». L'auteur défend ainsi la posture méthodologique selon laquelle, dans l'observation comme dans des entretiens, une validation de ce que le chercheur comprend peut se faire par un engagement croissant sur le terrain – ce qui se traduit en l'occurrence par le passage d'observations « passives » à une participation aux discussions sur les projets.

Au titre des précautions méthodologiques, le sociologue souligne la nécessité d'une certaine prudence quant à la question de la représentativité des observations effectuées et donc des conclusions qui en sont tirées. Se focaliser sur le discours des enseignants risque selon lui également de « placer la recherche sous la dépendance de leurs formalisations, qui sont déjà des interprétations des phénomènes étudiés », mais il indique justement chercher à comprendre les logiques de la pensée architecturale, à cerner « *ce qui se fait et ce qui ne se fait pas en architecture* ». Les notes de terrain (reproduites ci-après) rendent compte de sa posture de recherche, comme il nous l'explique : « *je n'observe pas en cherchant à saisir le travail dans toutes ses dimensions comme un ethnographe qui irait dans une école d'architecture et qui décrirait toutes les tâches, qui restituerait l'emploi du temps d'un architecte* ». Il cherche davantage à comprendre la pensée architecturale, à s'appropriier le contenu spécifique des savoirs et savoir-faire professionnels, tel qu'ils seraient transmis par les enseignants au moment des corrections des projets quitte, sur le terrain, à « *perdre toute sociologie de vue* ». Ce parti-pris explique le caractère parfois ésotérique des notes de terrain, difficilement saisissables pour des non-initiés. Il s'agissait moins de noter pour une enquête, que d'apprendre à saisir ce qui fait qu'un projet est « architecturé », et comment les architectes obtiennent ce résultat, et surtout de garder la mémoire de ce qu'il comprend peu à

²⁶ Ainsi, à cette occasion, l'un des enseignants l'associe particulièrement au suivi de ses étudiants, et lui demande de prendre systématiquement la parole en premier après la présentation de chaque projet.

peu, en sorte de pouvoir ensuite reconstruire le système formé par les valeurs, savoirs et savoir-faire tacites mobilisés par les architectes dans leur activité.



Extrait du cahier de terrain à l'école d'architecture Paris La Villette
(Source : cdsp_bq_s3_col_obse_terr_FR_villette_notes2)

21/02/05 + | - de séjour
Astulidzh

- Intégration (cf F. Loyer / cf hist notation site / cf libelle)
 - \neq^0 (int/ext) \rightarrow hiérarchie des pièces / pit / qualité des espaces.
 - Unité (cf \neq^5 façons: détermination d'un principe).
- \rightarrow un niveau

\rightarrow intensifier \rightarrow of Kant.

Nécessité \rightarrow principe @ gl = les 3 autres permettent de la mettre en oeuvre


visibilité \rightarrow " @ originale = tt'a pas à être visible -

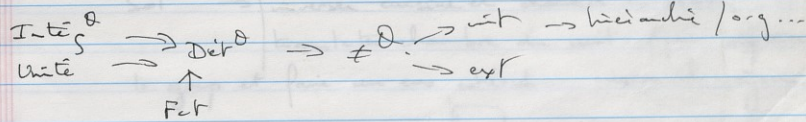
$\neq^0 \rightarrow$ hiérarchie des pièces.

\downarrow

commandée par la pit.

"When you put your pencil on a page, it means sth." Reed
You have to think about it.

Ref aux usages. Faire son lit \rightarrow 



120 \$ / 55 / ext

Extrait du cahier de terrain à l'école d'architecture de La Nouvelle Orléans
(Source : cdsp_bq_s3_col_obse_terr_FR_orleans_notes1)

Sur ces extraits, on voit comment au fil des prises de note, des mots clés émergent. Dans le premier extrait, les mots DIFFERENCIATION et UNITE, en capitales, renvoient aux valeurs épistémico-déontiques qui seront systématiquement présentées dans la théorie. Dans le second, il s'agit de récapituler les apports récents du travail d'observation pour la compréhension de ces valeurs. Il s'agit donc d'un document intermédiaire entre la prise de notes directes et l'écriture de la théorie.

3.2 Recherche documentaire : remettre en perspective historique la culture contemporaine et mettre en évidence la diversité des pratiques

Le deuxième volet méthodologique de l'enquête consiste en de multiples recherches documentaires mobilisant une sélection de traités d'architecture, des travaux d'historiens²⁷ et un ensemble de documents sur l'architecture moderne – le primat ayant été donné aux traités. Ce sont principalement les observations dans les écoles qui permettent à Florent Champy de construire ce qu'il appelle « le système de la culture ». Les traités d'architecture sélectionnés²⁸, comme celui de Vitruve, *De architectura*, paru au premier siècle avant Jésus-Christ (Champy, 2001, p. 3), lui servent à une mise en perspective historique de son propos et à tester son modèle. Comme il l'indique en entretien, « *les critères de validité des projets d'architecture mis au jour grâce à l'enquête²⁹ par observations correspondent aux valeurs énoncées par Vitruve* », ce qui, quand il s'en aperçoit, le conduit à penser qu'il a travaillé pour rien. Puis c'est cette concordance qui fait sens. Il s'agit alors, dans une étape suivante, de montrer que ce qui est observé dans le présent recoupe bien ce que l'histoire de l'architecture permet de voir. L'unité recherchée se fait identité dans le temps³⁰. Il exploite ces traités en y cherchant les composantes de ce que serait la culture professionnelle des architectes, afin de montrer que « *tout n'est pas toujours reconstruit in situ* ».

Parmi les autres sources documentaires qui constituent ce volet de l'enquête, des manifestes et comptes rendus vont faire l'objet d'un traitement pour alimenter la construction théorique. Il s'agit ici pour l'auteur de mettre en évidence la diversité des pratiques, en montrant que cette dernière « *s'explique par les indéterminations que la culture laisse subsister au cœur du travail de conception* ». Pour ce faire, Florent Champy part « *d'exemples fournis par*

²⁷ Sur ce point, on se reportera à la bibliographie exposée dans l'ouvrage, notamment dans les chapitres 2 et 3.

²⁸ Notamment Vitruve, Alberti, Palladio, Serlio, Le Corbusier, Venturi. L'auteur indique que « la volonté de livrer une analyse du contenu des traités obligeait à restreindre le corpus utilisé, potentiellement considérable ». On reviendra dans la partie 5 sur les modalités d'analyse.

²⁹ Exigence d'économie, intégrations fonctionnelle et harmonieuse dans le site, unité d'ensemble, etc. pour un tableau synthétique, cf. Champy, 2011, p. 63.

³⁰ Sur les rapports entre unité et identité en philosophie, voir Guenancia, 1995.

l'histoire de combats entre architectes pour la définition des pratiques légitimes ». Le hasard des rencontres et des lectures joue ici un grand rôle, comme à plusieurs reprises dans cette enquête. En 2005-2006, Florent Champy et Liora Israël animent à l'EHESS un séminaire sur le thème « Professions et engagement public », dont l'idée revient à Liora Israël (EHESS, CMH). Aux origines de cette investigation, Florent Champy découvre, en travaillant sur les traités, une série de textes écrits par des architectes dans le cadre de Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM), qui se réunissent régulièrement de 1928 à 1956 pour critiquer l'architecture Beaux-Arts dominante dans la première moitié du XX^e siècle, et élaborer une doctrine alternative. A partir d'un examen systématique des documents produits dans le cadre des réflexions des CIAM, il s'agit pour l'auteur d'étudier une des ruptures majeures de l'histoire récente de l'architecture : le passage de la tradition des Beaux-Arts à l'architecture moderne, porteuse d'un intérêt pour la question sociale. Ce corpus lui permet de compléter l'étude de la culture professionnelle des architectes en montrant ce qu'elle laisse particulièrement indéterminé, et qui partant donne lieu à un engagement (politique) des architectes. Nous reviendrons plus loin sur les résultats de cette partie du travail, qui a été publiée comme article (sous le titre « L'engagement des professionnels comme conséquence de tensions consubstantielles à leur pratique : l'architecture moderne entre les deux guerres ») dans le numéro spécial « Professions et engagement public » de *Sociétés contemporaines* (Champy et Israël, 2009 ; Champy, 2009-c) avant d'être associée à d'autres exemples dans un chapitre de *Nouvelle théorie sociologique des professions* (Champy, 2011, chapitre 4). Enfin, en 2010, quelques semaines avant de rendre le manuscrit du livre, Florent Champy profite d'un accès obtenu par hasard à une documentation très détaillée sur la norme Haute Qualité Environnementale (s'appliquant à la conception de bâtiments) pour lester d'un exemple supplémentaire le chapitre sur l'évolution des contraintes pesant sur l'activité architecturale. Cette documentation HQE est alors utilisée pour souligner l'évolution des contraintes qui pèsent sur la pratique et l'imposition de nouvelles normes de travail.

3.3. L'auto-réutilisation de matériaux anciens : étudier le poids des contextes de travail sur la pensée des architectes

Les deux volets de l'enquête présentés ci-dessus constituent le noyau dur empirique à partir duquel Florent Champy élabore sa théorie des professions. Mais pour vérifier la robustesse de celle-ci, la compléter ou l'affiner, il « *fait feu de tout bois* », pour reprendre ses mots.

Il s'agissait aussi pour lui de comprendre la diversité des pratiques de l'architecture et leurs effets sur l'évolution de la culture professionnelle, ainsi que les menaces que font peser les

contextes de travail particuliers sur la pensée architecturale. Au fur et à mesure que le travail avance et que des connexions apparaissent entre la théorie en voie d'élaboration et des dimensions du monde de l'architecture étudiées dans des enquêtes passées, il convoque ces enquêtes à l'appui de sa démonstration, en prenant pour cas d'étude les architectes concepteurs d'équipements publics sur lesquels il avait travaillé dans ses premières recherches³¹. C'est en ce sens qu'on peut parler d'auto-réutilisation de matériaux anciens qui comprennent :

- sa thèse sur la commande publique hospitalière (rédigée à partir d'archives, d'entretiens, et d'observations) fournit ainsi un autre exemple du type de lutte que l'étude des Congrès internationaux d'architecture moderne a permis de mettre au jour. En effet, cette thèse comportait notamment l'étude de deux réformes de la politique de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, en 1979 et 1991 (Champy, 1998, chapitres 2 et 4), dont Florent Champy montre qu'elles peuvent s'analyser selon le même schème que l'activité des CIAM (cf. *infra*, dans la partie analyse).

- l'enquête sur la commande publique d'architecture en province, conduite entre 1999 et 2001 dans le cadre d'un contrat avec le ministère de la Culture, est aussi réutilisée à la toute fin de la rédaction du mémoire d'HDR, dans son dernier chapitre. Rappelons que la problématique de l'enquête « La profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions », avait émergé après une discussion sur les difficultés qu'il y a à aborder le thème de la déprofessionnalisation sans d'abord dire ce qui fait le propre de l'architecture. Pour revisiter cette question sans avoir à ouvrir de nouveau terrain, Florent Champy confronte les entretiens qu'il avait conduits entre 1999 et 2001, les programmes d'opérations (ou cahiers des charges) qu'il avait alors réunis, et des observations dans le cadre de concours, à ce qu'il a compris du travail de conception architecturale, et à ce qu'il avait vu dans le cadre de ses recherches plus anciennes sur l'Assistance publique (Champy, 2011, chapitre 6).

- De même, toujours pour étudier les évolutions des contraintes avec lesquelles les architectes travaillent, Florent Champy réutilise des informations sur la programmation architecturale des hôpitaux recueillies dans le cadre d'auditions de programmistes (c'est-à-dire les rédacteurs de programmes architecturaux) par un groupe de travail du Ministère de la Santé sur l'architecture hospitalière, dont il est membre en 2000 et 2001.

³¹ Pour justifier le choix de ces exemples, il écrit que « cette commande concentre les enjeux les plus considérables : il s'agit des bâtiments où sont mises en œuvre les politiques publiques ; ils jouent un rôle symbolique plus important que les édifices privés ; et la réponse à ces commandes est porteuse pour les architectes d'enjeux de réputation qui ont longtemps été supérieurs à ce qu'ils sont dans la commande privée ».

Plus qu'un dispositif empirique pensé à l'avance, l'enquête de Florent Champy repose ainsi sur une série de terrains choisis successivement en fonction de l'état de sa réflexion, et sur la mobilisation de matériaux ou d'informations réunis au cours de plus de vingt ans de travaux sur l'architecture. Un principe fort, exprimé en entretien, sous-tend cette façon de faire : « *la liberté de théorie, c'est la liberté de méthodologie* », comme l'illustre par exemple le choix, non conforme aux usages du champ, d'observer des enseignements pour comprendre le travail. Après le décès de Jean-Michel Berthelot, le choix d'Olivier Schwartz comme nouveau référant pour l'HDR visait notamment à légitimer cette démarche³².

4. Corpus conservé et mis à disposition³³

Le corpus de documents conservés et mis à disposition par bequali ne renvoie pas uniquement à ce que l'on pourrait appeler les « données » de l'enquête (voir schéma ci-après). Il donne également un aperçu des documents de préparation, d'analyse mais aussi des productions intermédiaires, sous forme de brouillons, ainsi que des extraits de rapports CNRS³⁴.

4.1. Documents de préparation

Parmi les documents de préparation à l'enquête, on retrouve un diagnostic de la sociologie des professions effectué en 2003. Ces écrits, jamais publiés, ont servi de point de départ aux deux ouvrages principaux issus de l'enquête.

4.2. Des notes de terrain

Les données conservées et mises à disposition sont recensées dans le schéma ci-dessus, rationalisé a posteriori, restituant le processus d'enquête. Elles comprennent :

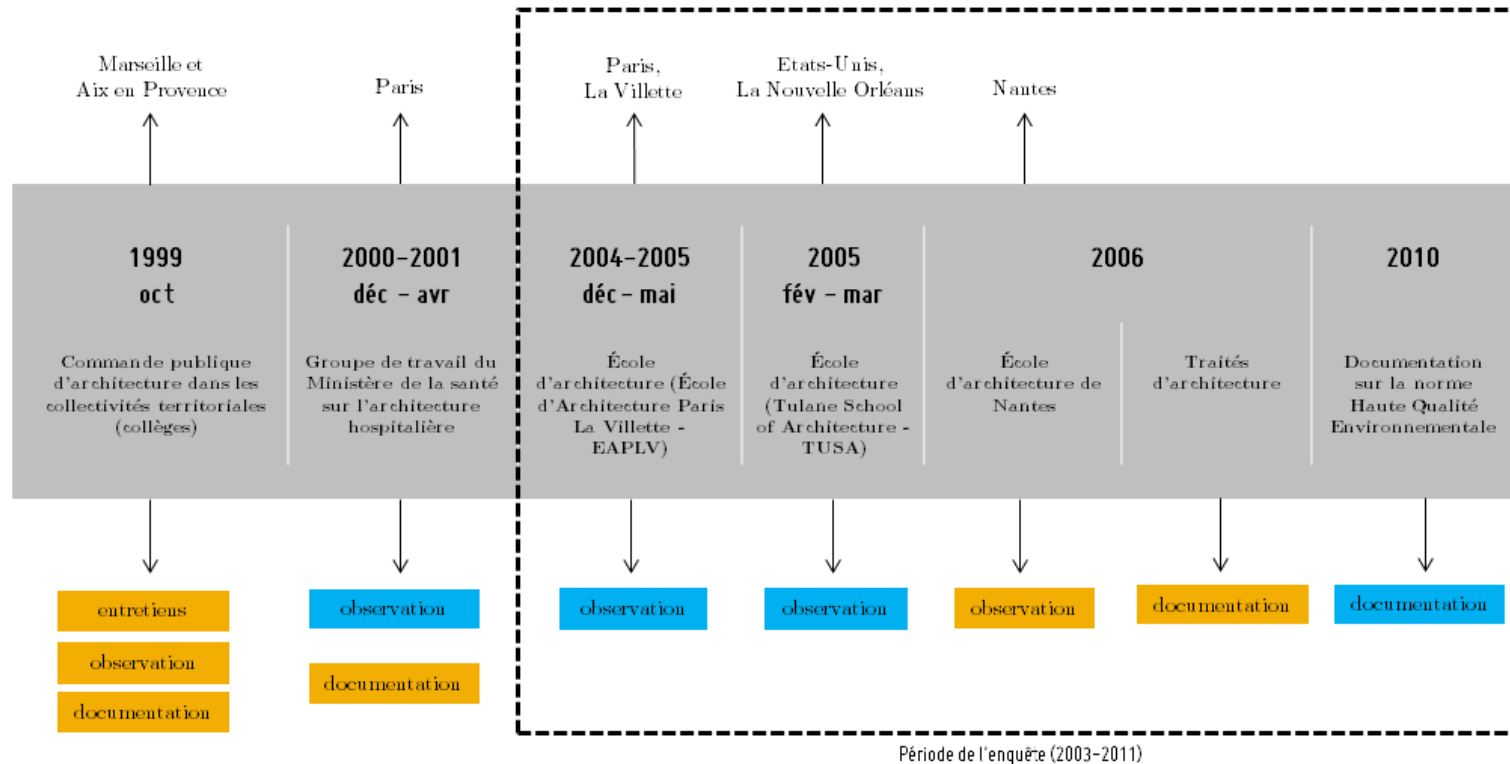
³² Olivier Schwartz est l'auteur en 1993 de la préface du livre, traduit en français, de Nels Andersons, sociologue de la première école de Chicago, *The Hobo: The Sociology of the Homeless Man* (1923). Cette enquête sur les sans-abris est l'une des premières reposant sur de l'observation participante. Le texte d'Olivier Schwartz, « L'empirisme irréductible », est un retour sur le dispositif d'enquête et les enjeux sous-jacents (Schwartz, 1993). Voir la note de lecture que consacre Jean-Michel Chapoulie à l'ouvrage (Chapoulie, 1994).

³³ Le principe de présentation suivant ne correspond pas exactement au plan de classement utilisé pour rendre compte des documents qui ont été conservés et mis à disposition. Notamment, pour respecter la chronologie du programme de recherche de Florent Champy, les matériaux de terrain collectés avant 2003 – date de début formel de l'enquête *Nouvelle théorie sociologique des professions* – ont été classés comme « préparatoires ». Ce choix traduit le fait que ces documents ont été produits antérieurement à cette enquête et réutilisés pour celle-ci. Ils font partie de l'enquête au sens où ils ont servi la réflexion de Florent Champy dans la poursuite de son programme de recherche ; d'un autre point de vue ils n'en font pas partie formellement, au sens où ils n'ont pas été produits pour l'enquête *Nouvelle théorie sociologique des professions*.

³⁴ N'ont pas été conservées ou n'ont pu être mises à disposition les archives suivantes : les matériaux produits pour la thèse ; une partie des matériaux collectés à Marseille (observations et documentation) ; la documentation autour de l'architecture hospitalière à Paris ; les notes de terrain et les entretiens réalisés lors des observations effectuées à l'école d'architecture de Nantes. Quant à eux, les traités d'architecture et les documents produits dans le cadre des CIAM sont accessibles via des bibliothèques ou des centres de documentation spécialisés.

Enquête « la profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions » par Florent Champy

Corpus utilisé pour la recherche et mis à disposition sur beQuali



Légende :

- Corpus mis à disposition sur beQuali
- Corpus non mis à disposition sur beQuali

- a. Des matériaux récoltés en amont de l'enquête « La profession d'architecte : nouvelle théorie sociologique des professions (2003-2011) », à savoir des notes prises dans le cadre de réunions du groupe de travail sur l'architecture hospitalière constitué par le Ministère de la Santé en 2000.
- b. Des notes de terrain prises lors des observations menées à l'école Paris-La Villette et à la *Tulane School of Architecture* de la Nouvelle-Orléans entre 2004 et 2006. Des photos illustrent aussi ces moments d'enquête.
- c. Des notes prises dans le cadre de l'analyse d'une documentation sur la certification Haute Qualité Environnementale en 2010.

Les notes d'observation sont assez peu accessibles car elles ne contiennent pas de traces des questionnements de l'enquêteur. Ce mode de recueil renvoie, on le rappelle, à l'un des objectifs forts de la recherche, à savoir appréhender la culture propre à ce groupe professionnel.

De même les opérations, permettant de passer de l'observation au cadre d'analyse, sont peu explicitées dans les notes de terrain. Le rapport que l'enquêteur entretient à l'ethnographie explique cela : « *Quand j'écris, je ne reprends pas les notes de terrain, les extraits d'entretiens. J'ingère. Je prends de la hauteur car j'ai compris* ».

4.3. Des documents d'analyse

- Des notes de synthèse des opérations architecturales menées par les étudiants à l'école Paris-La Villette
- Des notes de synthèses des opérations architecturales menées par les étudiants à l'école de la Nouvelle-Orléans
- Deux documents de réflexion sur le concept d'opération, qui sera ensuite central dans la description du processus de conception architecturale
- Des productions scientifiques, comme le texte d'une intervention à un séminaire organisé par Jean-Michel Berthelot, ainsi que le texte d'une présentation devant le groupe de travail « Plexiglas »

cette situation de lieu commun.

Maintenant, tu es l'uit pour faire bouger l'est, qui n'est pas de l'OH.

Q. de la pratique professe, qd bien tu de l'it fait bouger l'est. Refait-on tte la représentation?

Caspar B. ^{de l'it}
1 ch de 18m²
séjour + cuisine : 50m²
2 P.

→ on peut faire des beaux 3P en augmentant à peine la surface → jouer sur le dessin, les géométries aussi, et abandonnant le caractère très systématique, rigoureux et unitaire de la typologie.

2^e pb : sur face → sol⁰ = des balcons triangulés pas conviviaux
Passage au 1/50^e.

Marie Azoulay

Projet adossé → mono-orientation → bien tous les regards.

Réf au cours sur Y. Lion, passage des Plaines (f. mati)

Pb = des escaliers sur cette façade éclairée!!!

Jouer sur les ambiguïtés des espaces : ds espace peut être P (part) et P par l'image. On peut donner un sentiment d'unité (qd espace) et en permettant une appropriation privée pour améliorer les ajouts du RDC.

[40]

Permanence de l'idée de partage de l'espace (statut des espaces) mais il faut l'adapter = notre tps = il n'y a plus d'auto pour occuper ces espaces → auto dehors → ds jardins.
L'appropriation = façon de faire vivre ces espaces.

Pour en voir la nécessité : faire la coupe → découvrir une potentialité du projet pas encore vue par l'étudiant.

Règle de t^{er} : t^{er} derrière le RDC qui est l'étage qui doit le plus s'adapter aux contraintes de l'auto.

Suite : et procéder? Passage direct au 1/50 ⇒ risque de bloquer trop vite les choses. - De passage au 1/100^e avec 1/50^e si on le sent.

→ Faire au 1/100 la partie la plus complexe = séquence d'entrée (immeuble ou espace public) - plan
- coupes
- perspectives
= un morceau complet au x^e ds pb de vue. - maquette

Avec les perspectives, on entre ds le projet = on regarde ce qui il y a à l'uit. Et on donne un "droit de regard" de l'espace intérieur sur les deux extérieurs. C'est ce qui va régler le dim (ohs : ce qui on ne peut pas faire avec des volumes ponciers saturés).

Au 1/50^e → on est immergé ds l'espace

Au 1/100^e → on garde un rapport avec la forme globale.

Revenir du 10/02

[41]

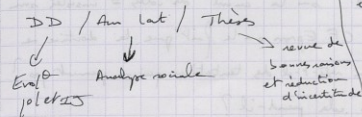
- CF cours Am latine (Narcis Nisa) → sur l'analyse éco.
- Cornu: hist de la muséographie et de son rapport à la ville, à travers l'hist du Louvre

Doc^t de tr sur les collections → quantification des contenants: dessin des œuvres et annotation avec le conservateur.
 Mise à l'échelle des objets → commissaire d'expo.

Les Ré/ à "valoriser"

- Abbott
- Schön
- Ricoeur
- Bachelard
- Pharo
- (Joas → devoir être).
- Epron (d3)
- Nidder (réduc. incertitude/temporalité)
- Lebahar?
- Choay (rapport à la matière)
- Hells (kinésique)
- Bachelard → qualité de l'espace.

Pistes



Amica NOAA: labyrinthe → "on ne sait pas du tt où on est, au bout d'un moment" = "avancée mat à mat". On fait en tère, puis en autre. Ne il ne se passe rien globalement.

À l'école, doc^t de travail → début de str^t de la coll^t (ga avec ga; ga au début; ga à la fin) → on rente ds un espace abstrait = pas encore élaboré, ms cette str^t aura des arg incontestables.

3-4 j. de dessin au laire (expo sur l'art left) pour vérifier les dimensions.

"Redessiner, c'est peindre avec soi, et on mémorise inconsciemment."

Sur le devoir être

La socio telle à l'ait du langage et si elle prétend parler à l'ext elle ne peut rien dire. Or le langage est une très grosse contrainte sociale. Dire ce qu'est l'archi, c'est dire ce que doit faire l'archi. La séparation de l'être et du devoir être est une fiction (Joas, Pharo) ms s'il n'est pas q^d c'est de remonter aussi loin ds l'analyse de la contrainte linguistique que Joas.

On dit ds les conversations courantes "c'est / ce n'est pas de l'archi". Y est on autorisé? Socialt non. Pourtant, c'est vrai. P6 = risque de se tromper + qui choisira?

1 HDR. d3
 kinésique → qualité
 spce (alt p.c. humaine)
 of Sam... / tr sur la lumière avec V. Cornu

Felix: après un 1^{er} sem: lire un plan de l'ext.
 Dire ce qui est bien et pas.

L. Kahn: doctrine arise sur plusieurs siècles et circul^t de idées importantes. + réif^t sur la forme à idéalité.
 → ne pas être trop sceptique sur la circul^t de idées = insister sur l'épaisseur et la pollution. CF Epron sur le fait que la doctrine ne prend pas tj^r. La q^d est - que note-t-il ds tentatives qui ne prennent pas? - qd cela prend-il?

Extraits des cahiers de terrain à l'école d'architecture Paris La Villette
 (Source : cdsp_bq_s3_col_obse_terr_FR_villette_notes2)

4.4. Autres documents

- Un montage d'extraits de rapports d'activités du CNRS de 2003 à 2015. Tous les deux ans, les chercheurs CNRS sont tenus de rendre un rapport présentant leur activité récente et leurs projets. Florent Champy a demandé la mise en ligne de l'intégralité des extraits consacrés à l'enquête « La profession d'architecte. Nouvelle théorie sociologique des professions » pour mettre en évidence l'ampleur de l'incertitude des premiers temps de l'enquête et des bricolages effectués, les descriptions initiales ayant peu à voir avec le résultat final, d'après lui. Il s'agit aussi de permettre au lecteur de confronter ces documents – scrupuleusement reproduits sans changement – avec la reconstruction inévitable opérée ici.
- Des documents liés à la rédaction du mémoire HDR (rédactions intermédiaires, rapport de soutenance, notes en réponse aux critiques d'un des membres du jury).

5. Analyse

Ici, nous nous attarderons sur les quatre principaux axes d'analyses de cette enquête : la culture professionnelle, la diversité des pratiques, la mise au jour des professions à pratique prudentielle et la vulnérabilité du travail professionnel.

Au préalable, il convient de préciser quelques points relatifs à la démarche d'analyse. D'abord, rappelons que les opérations d'analyses menées par Florent Champy ne sont pas matérialisées comme elles pourraient l'être par exemple dans le journal de recherche d'un ethnologue. Le rapport à l'analyse est solidaire d'un rapport au terrain et, plus encore, d'une conception située du métier de sociologue, comme cela a été indiqué précédemment. Par ailleurs, on doit dire quelques mots à propos de l'analyse effectuée à partir des documents. Lorsqu'il démarre cette enquête, Florent Champy a déjà une expérience de l'analyse de documents. Notamment, il procède au dépouillement et à l'exploitation des archives de l'AP-HP durant sa thèse (Champy, 1999). Enfin, il faut souligner le fait que la démarche de mise en perspective historique aboutit à proposer une interprétation plutôt a-historique de la culture professionnelle contemporaine – autrement dit mettant l'accent sur la continuité de la culture professionnelle depuis l'Antiquité, comme on va le voir.

5.1. La culture des architectes

Le premier résultat est la description de la culture professionnelle des architectes, en réponse à l'interrogation initiale sur l'unité de la profession. En s'appuyant principalement sur l'analyse des traités d'architecture et les observations dans les écoles françaises et américaine, Florent Champy affirme que tous les architectes, au moins dans la tradition occidentale, travaillent

avec une même culture. Pour cela, il met à l'épreuve de son enquête le concept de culture emprunté notamment à l'anthropologue américain Clifford Geertz (1966) et clarifié grâce à Kambouchner (cf. *supra*). Pour comprendre « *ce que les architectes font que les autres³⁵ ne font pas* », il faut décrire ce « système de valeurs épistémico-déontiques, de savoirs et de savoir-faire, avec lesquels les membres de la profession travaillent » (2011, p. 43). Ce système, fondant la culture professionnelle des architectes, dévoile une « structure en oignon » (Champy, 2011, chapitre 3, et notamment p. 142-144 et schéma p. 143) symbolisant des degrés variables de stabilité des composantes :

- Au centre, les valeurs épistémico-déontiques en tant que noyau de la culture³⁶
- Dans la couche intermédiaire, les savoir-faire (l'usage du dessin en perspective par exemple) « constitutifs du processus moderne de pensée architecturale, qui émerge à partir de la Renaissance » (Champy, 2011, p. 143)
- Enfin, une troisième couche est constituée d'un ensemble de savoirs beaucoup plus labiles : « l'invention de nouveaux matériaux et la conception d'opérations innovantes constituent des enrichissements permanents de la culture (*ibid*).

C'est à partir de là, l'objectivation d'une unité professionnelle que Florent Champy aborde, fidèle à la tradition interactionniste, l'analyse de la diversité des pratiques.

5.2. La diversité des pratiques

En travaillant sur les documents des CIAM pour le séminaire avec Liora Israël, et en ré-analysant les matériaux collectés lors de son enquête de thèse sur la politique de construction des hôpitaux franciliens de l'AP-HP, Florent Champy identifie trois moments où, à des échelles différentes, la façon acceptée comme allant de soi de faire de l'architecture connaît une discontinuité : le passage de l'architecture Beaux-Arts à l'architecture moderne, d'une part, et deux réformes successives de la politique de construction d'hôpitaux franciliens en 1979 et 1991, de l'autre. Ces ruptures obéissent à un schéma similaire. Chacune s'amorce par la contestation de la « pratique courante » par des architectes exclus de la commande, et débouche sur une proposition alternative. Dans le cas de l'architecture moderne, cette proposition se concrétisera avec la Reconstruction. A l'AP-HP, les architectes contestataires

³⁵ Par les « autres », Florent Champy évoque les « non-professionnels » et les professionnels qui ne sont pas architectes, ne font pas d'architecture, comme les urbanistes, les paysagistes, les ingénieurs, etc. Cela permet de circonscrire la question de savoir de quoi les architectes sont spécifiquement porteurs, à savoir un mode de pensée qui peut disparaître si leur activité est entravée.

³⁶ Les dix valeurs sont l'exigence de justification (ou valeur de nécessité), unité, différenciation des parties, différenciation externe, lisibilité, solidité, économie, usage, intégration harmonieuse, intégration fonctionnelle (cf. tableau p. 63). Sur leur histoire et les conclusions qui en sont tirées, voir 74-104.

obtiennent, outre les réformes administratives, que les commandes leur soient désormais passées. Pour les architectes, la modification du vivier est un enjeu crucial : ces changements sont la conséquence de la compétition interne à la profession (Champy, 1998, chapitre 2 et 4). Mais en comparant le matériau de la thèse aux débats des CIAM, Florent Champy s'aperçoit en outre que chaque style ou chaque configuration administrative renvoie à une définition différente de la « bonne » pratique, caractérisée par une hiérarchie propre des valeurs (Champy, 2011, p. 195-198)³⁷. A partir de ces deux terrains, il révèle donc des oppositions (historiques) à l'intérieur même du groupe, des divergences « permises par les indéterminations que la culture laisse subsister dans la hiérarchie et le contenu des valeurs épistémico-déontiques de l'activité » (2011, p. 205). Selon Florent Champy, les courants et les politiques, bien que révélateurs d'antagonismes, respectent malgré tout des valeurs communes, ce que la lecture des traités permet de valider. Ainsi Florent Champy met-il au jour une modalité particulière de segmentation, qui ne se trouve pas dans toutes les professions, la « segmentation agonistique » qui, dans la tradition interactionniste où la segmentation est à l'origine du changement (Bucher et Strauss, 1961), est à l'origine de « réagencements » de la pratique courante (2011, p. 203-205). La mise au jour de l'unité débouche ainsi sur une nouvelle façon de regarder la diversité.

5.3. Les professions à pratique prudentielle

Cette découverte prendra une importance plus grande tout à la fin de la rédaction de l'HDR, grâce à l'intervention de Philippe Urfalino. Florent Champy accorde une grande importance au concept de prudence ou sagesse pratique, deux traductions du concept aristotélicien de *phronesis*. En janvier 2008, après avoir lu une première version de l'article sur les CIAM qui sera publié en 2009 dans la revue *Sociétés contemporaines*, Philippe Urfalino identifie dans le jeu avec la hiérarchie des valeurs épistémico-déontiques l'indice que l'on a affaire à une « profession à pratique prudentielle ». En effet, en philosophie, la délibération sur la façon de prioriser différentes finalités en tension dans l'action est une caractéristique de la sagesse pratique. A partir de là, Florent Champy opère un retour sur les matériaux collectés pour l'enquête *Nouvelle théorie sociologique des professions*, et au-delà pour la thèse, et étend l'usage de ce concept de prudence qui lui permet de relire, *a posteriori*, l'ensemble de l'enquête sur les architectes. En entretien, l'auteur estime que cette dimension prudentielle était déjà ancrée dans l'enquête, mais non identifiée comme telle. La discussion avec Philippe

³⁷ Un article publié après la thèse permet de voir, y compris grâce à des photos, les formes architecturales correspondant à ces politiques successives (Champy, 1999b)

Urfalino lui permet d'identifier cette dimension, de la nommer, et d'en faire le fondement de programmes originaux de recherche.

A partir de travaux existants, Florent Champy cite un certain nombre de professionnels - les médecins, les journalistes, les ingénieurs, les magistrats, les avocats, les managers, les policiers - dont l'activité, tout comme celle des architectes, se distingue par la place très importante qu'y tient la sagesse pratique. En entretien, il précise que la catégorie de « professions à pratique prudentielle » ne préexistait pas à son analyse. Suite à une invitation en soutenance d'HDR à essayer de dégager un idéal type des professions à pratique prudentielle, l'auteur se propose de dégager quatre critères à partir de son étude de cas. Dans l'ouvrage de 2011, c'est la conjonction de ces quatre critères qui constitue la particularité des professions à pratique prudentielle.

1. l'existence de « savoirs de métiers » au sens où ces activités mettent en œuvre « des savoirs et des savoir-faire spécialisés et dont la valeur transcende les contextes particuliers de cette mise en œuvre. Ainsi, inclure des activités n'ayant pas donné lieu à la production d'une culture professionnelle propre parmi les professions à pratique prudentielle conduirait à dissoudre l'objet » (Champy, 2011, p. 148-149).

2. « La dimension prudentielle de la pratique » caractérisée par des problèmes « singuliers et complexes », une certaine « incertitude » au travail ou encore l'existence de « délibérations sur les fins de l'activité » (2011, p. 149).

3. « Le rapport savoirs spécialisés-prudence » ou encore « la conjonction, pour faire face à des problèmes particuliers, d'un savoir abstrait et d'un mode de connaissance qui n'est pas simplement l'application de ce savoir ». Florent Champy va plus loin en affirmant que « ce type de pratique suppose de se situer à l'intérieur d'une culture professionnelle singulière, mais dans un rapport non déterministe à cette dernière, dont la maîtrise ne suffit pas pour dire ce qu'il convient de faire. La notion de prudence aide à voir que l'alternative n'est pas entre application de la science et la pure subjectivité. Un autre mode de connaissance que la connaissance scientifique est possible » (Champy, 2011, p. 153-155).

4. « L'autonomie de réflexion », c'est-à-dire « une autonomie suffisante pour se livrer effectivement aux types de conjectures et de délibérations qui caractérisent les pratiques prudentielles » (Champy, 2011, p. 155).

Dans d'autres textes, c'est le fait que la profession donne lieu à des exemples de « segmentation agonistique », c'est-à-dire à des débats sur la hiérarchie des valeurs à poursuivre dans la pratique, qui remplit la fonction de critère distinctif déterminant (Champy, 2012b). Dans tous les cas, l'idée générale est qu'un travail sur la sagesse pratique est pertinent

pour certaines professions, et non pour d'autres. Ainsi, au-delà de la construction d'un idéaltype, la mise au jour des professions à pratique prudentielle débouche surtout sur l'élaboration d'un nouveau programme de recherche : il s'agit aussi pour Florent Champy d'étudier les obstacles à la sagesse pratique, et d'utiliser ce concept comme outil devant permettre de saisir des évolutions du travail professionnel.

5.4. La vulnérabilité du travail professionnel

Florent Champy interroge les évolutions des contextes de travail (Champy, 2011, chapitre 6) en s'appuyant notamment sur les deux recherches menées antérieurement sur la commande publique en France, sur les hôpitaux et sur les collègues. De là, il met en évidence plusieurs transformations qui sont autant de contraintes pesant sur le quotidien des architectes : montée de la bureaucratisation, accroissement des pressions économiques, division croissante du travail, rigidification du processus de conception. Il analyse la normalisation croissante et une régulation rigide de la qualité en s'appuyant notamment sur la certification Haute Qualité Environnementale. Puis ces évolutions sont rapprochées des résultats de l'enquête sur la culture architecturale et des exigences de la sagesse pratique, telles les travaux des commentateurs d'Aristote aident à les saisir. Ainsi, le long détour de l'enquête permet d'apporter une réponse nouvelle à la question, par laquelle ce travail avait commencé, de la déprofessionnalisation des architectes.

6. Postface

Cette partie aborde les usages possibles de l'enquête, sa postérité et les évolutions récentes du travail de Florent Champy.

6.1. Depuis l'enquête

Après les premières publications de cette enquête, et notamment les deux livres qui en sont tirés, Florent Champy a ralenti pendant plusieurs années ses activités de recherche pour prendre en charge des tâches d'administration de la recherche, de politique scientifique et d'évaluation : comme membre de la section 19 du CNU en 2009-2010, comme délégué scientifique à l'AERES en 2011-2012, comme Directeur adjoint scientifique à l'InSHS en charge des laboratoires des sections 36 et 40 du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS), entre 2012 et 2014, puis comme membre de la Commission interdisciplinaire (CID) 53 du CoNRS³⁸ depuis 2014. « *C'était une respiration car il fallait que je retrouve mon désir*

³⁸ Le CID 53 s'intitule « Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques ;

de recherche, après m'être épuisé dans une recherche trop longue. C'était aussi une façon de rencontrer des gens et d'apprendre des choses sur mon propre milieu de travail. Et puis aussi de réfléchir dans un cadre pratique à ce que l'idée de sagesse pratique peut aider à comprendre à nos activités. J'ai beaucoup appris sur le pouvoir, les bureaucraties, les diverses conceptions de la science. J'espère bien en faire un livre un jour ».

Depuis 2015, la réflexion générale sur la sagesse pratique s'appuie sur trois grands domaines de recherche : la sociologie des professions, la sociologie des risques et la sociologie de la santé. Mais ce nouveau projet a été préparé par des discussions nombreuses conduites depuis 2010, d'abord sur les professions à pratique prudentielle, puis plus généralement sur la place de la sagesse pratique dans nos sociétés. En 2010-2011, Florent Champy a animé un séminaire à l'EHESS, avec Marc-Olivier Déplaud, sur les « vulnérabilités du travail professionnel », à partir duquel un ouvrage collectif du même titre a été élaboré, qui, à la date où nous finalisons l'enquête sur l'enquête, est en cours de présentation à des éditeurs pour publication. Puis en 2013-2014, Florent Champy a animé un séminaire à l'EHESS intitulé « sociologie de la prudence »³⁹.

Une enquête empirique sur les oppositions au principe de précaution, commencée en 2010, sert de support à la réflexion sur les risques (Champy et Lepiller, 2016). Dans ce sillage, une enquête sur la prise en charge de personnes en très grandes difficultés médicales et sociales dans des « Permanences d'Accès aux Soins de Santé » (PASS) a été commencée en 2015. Ce terrain a été exploré en amont par le politiste Frédéric Pierru, spécialiste de l'action publique et des professions de santé, qui l'avait déjà abordé et en a tiré un article dans lequel il met à l'épreuve le modèle sur les professions à pratique prudentielle : « Impératifs gestionnaires et *phronesis* médicale : esquisse sociologique d'un engagement éthique dans un grand hôpital parisien » (Pierru, 2013). Ce nouveau terrain est en quelque sorte une recherche-action, aidée par l'appartenance de Florent Champy au Conseil d'Administration du « Collectif national des PASS », une association consacrée à soutenir l'activité dans les PASS (Champy, 2017b). Il s'agit donc de réfléchir avec des médecins, à partir de leur expérience concrète, aux obstacles à la sagesse pratique, et aux façons d'y répondre.

A côté des travaux de Florent Champy, d'autres chercheurs ou acteurs sociaux se sont saisis des concepts de sagesse pratique et de professions à pratiques prudentielles, et les ont mis au centre de leur approche de diverses activités. Les métiers du soin occupent une place

³⁹ <http://enseignements-2013.ehess.fr/2013/ue/623/>

importante. Outre les travaux déjà évoqués de Frédéric Pierru, on peut mentionner des thèses sur la décision médicale (Gout, 2015) et sur le métier d’infirmière libérale (Feyfant, 2016). Le travail social tient aussi une place importante (Vrancken, 2012 ; Lenzi et Pény, 2015 ; Grenier et Bourque ; 2016, Lascar, 2016). Mais on peut trouver d’autres activités, comme les chefs de projet dans l’industrie (Bensoussan et Barbier, 2013, Lascar ; 2016) ou les magistrats (recherches en cours de publication de Christian Mouhanna). Certains de ces travaux, émanant de professionnels, ont une dimension explicitement critique : il s’agit de défendre l’approche prudentielle du travail contre des demandes dont l’idée de *phronesis* aide à saisir le peu de pertinence. Plus nettement encore, l’idée de profession à pratique prudentielle a aussi parfois été utilisée par des professionnels ou d’autres acteurs sociaux engagés dans des entreprises à finalité directement politique : défense des psychologues (Borgy, 2016), propositions de réforme de la magistrature par un groupe de travail auquel Florent Champy avait participé (Garapon et al., 2014) et réflexions sur les difficultés posées par le cadre bureaucratique de l’hôpital (Champy, 2017a et 2017b ; da Silva, 2013).

L’enquête sur l’enquête proposée ici, dont la vocation est d’apporter quelques éléments de compréhension du travail de Florent Champy, laisse une large place à qui souhaiterait mener une sociohistoire de l’enquête inscrite dans l’étude de la sociologie contemporaine.

6.2. Les usages de l’enquête

L’état des matériaux conservés ne se prête pas *a priori* à une analyse secondaire comme elle pourrait se pratiquer pour d’autres enquêtes mises à disposition par bequali. Cette enquête s’appréhende davantage :

1. comme un outil pédagogique. Cette enquête donne à voir une manière de faire de la recherche sociologique à rebours de ce que Florent Champy nomme « *le mouvement de technicisation de la science* ». Le processus de recherche, décrit à grands traits dans ce document, souligne la part de contingence, l’importance du dialogue pluridisciplinaire (avec la philosophie) et du « *bricolage méthodologique* » dans son travail scientifique. La ré-analyse de ses propres matériaux et la ré-écriture occupent une place prépondérante dans son enquête. En mettant à disposition les archives de son enquête, il souhaite participer à une « *démithification de l’écriture* » initiale : ce que l’on écrit est fait pour être réécrit, enrichi, critiqué, amendé. Pour exemple, trois jours après sa soutenance d’HDR, il rédige une lettre de réponse adressée au sociologue Jean-Hugues Déchaux, membre du jury absent lors de la

soutenance, mais qui avait transmis son rapport. Florent Champy considère que cette réponse argumentée est à la base de la conversion du manuscrit d'HDR en une réflexion jugée plus aboutie et proposée dans *Nouvelle théorie sociologique des professions*. Notamment, ce sont les critiques de Jean-Hugues Déchaux qui permettent, dans le chapitre sur les valeurs (Champy, 2011, ch. 3), de passer d'une description historique peu convaincante car très sommaire, à un raisonnement sociologique systématique dont la conclusion a pour qualité d'être falsifiable.

2. Comme une contribution à l'histoire de la sociologie des professions et des sciences sociales de manière plus générale. Le dépassement des oppositions entre fonctionnalisme et interactionnisme par le biais d'un troisième regard n'est pas uniquement une contribution à la sociologie des professions et au débat critique au sein de ce sous-champ disciplinaire. C'est un positionnement scientifique en faveur d'une « conception non déterministe des institutions », (Champy, 2011, p. 19) dans le sillage de Marcel Mauss et Paul Fauconnet (1901) auxquels il se réfère ou encore Anthony Giddens (1987). La théorie développée par Florent Champy dans son ouvrage, qu'il qualifie de « holisme compréhensif », est présentée comme « une solution originale à la question - omniprésente en sociologie - des rapports entre déterminisme et liberté » (Champy, 2011, p. 19). C'est une solution qui repose sur l'idée de travailler, à différentes échelles, ce qui est stable et ce qui est mouvant dans le monde social, pour atteindre ce qu'il a aussi appelé plus récemment, dans un texte consacré à un parallèle entre science, art et droit, un « constructivisme tempéré » (Champy, 2016b).

Publications de l'auteur en lien avec l'enquête

CHAMPY Florent (1996), « Les limites à l'autonomie de l'art dans les sociétés de type socialiste et de type capitaliste », *Revue française de sociologie*, n°37, p. 625-635.

CHAMPY Florent (1997), *L'Architecte, le Sociologue et l'Habitant : la prise en compte des usages dans la conception du logement social*, Paris, Ministère du logement, « Recherches ».

CHAMPY Florent (1998), *Les Architectes et la commande publique*, Paris, PUF.

CHAMPY Florent (1999a), « Commande publique d'architecture et segmentation de la profession d'architecte. Les effets de l'organisation administrative sur la répartition du travail entre architectes », *Genèses, Sciences sociales et histoire*, n°37, p. 93-113.

CHAMPY Florent (1999b), « Architecture contemporaine et patrimoine : la construction ou l'intervention dans un site ? », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n°82, p. 38-47.

CHAMPY Florent (2000). Littérature, sociologie et sociologie de la littérature. À propos de lectures sociologiques de *À la recherche du temps perdu*, *Revue française de sociologie*, n°41, p. 345-364.

CHAMPY Florent (2001), *Sociologie de l'architecture*, Paris, La découverte, « Repères ».

CHAMPY Florent (2002), « Architecture des collèges et communication dans trois conseils généraux (1986-2001) », *Recherches en communication*, n°18, p. 119-131.

HELIE Thomas, CHAMPY Florent (2003), « Les jeux avec la définition du public dans la production des équipements culturels » in DONNAT Olivier, TOLILA Paul (dir.), *Le(s) public(s) de la culture*, Presses de Sciences Po.

CHAMPY Florent (2009b), « La culture professionnelle des architectes » in DEMAZIERE Didier, GADEA Charles, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 152-162.

CHAMPY Florent (2009c), « L'engagement des professionnels comme conséquence de tensions consubstantielles à leur pratique : l'architecture moderne entre les deux guerres », *Sociétés contemporaines*, n°73, p. 97-119.

CHAMPY Florent (2011), *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, PUF « Le lien social ».

CHAMPY Florent (2012a), *La sociologie des professions*, Paris, PUF.

CHAMPY Florent (2012b), « Activités professionnelles prudentielles et production de la société », in SAINSAULIEU Ivan et SURDEZ Muriel (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », p. 57-70.

CHAMPY Florent (2015), « Pourquoi le soin n'est pas qu'une question de technique », in GEORGES Claire, ASTRE Harold, PIERRU Frédéric (ed.), *Soigner l'humain. Manifeste pour un juste soin au juste coût*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 165-179.

CHAMPY Florent (2016a), « Administrations publiques et professions », in GIAUQUE David et EMERY Yves (ed.), *L'acteur et la bureaucratie au XXI^e siècle*, Laval (Québec), Presses de l'Université de Laval, p. 253-274.

CHAMPY Florent (2016b), « Interactionnisme et sociologie du droit. Pour un constructivisme tempéré », in JEULAND Emmanuel et PICAVET Emmanuel (ed.), *Interactionnisme et norme. Approche transdisciplinaire*, Paris, Editions de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne, p. 103-126.

CHAMPY Florent (2016c à paraître), « Le projet d'architecture et la prudence au risque de la bureaucratie », in GRABER Frédéric, GIREAUDEAU Martin (dir.), *Les projets comme institutions*, Bordeaux, Editions du Bord de l'eau.

CHAMPY Florent, LEPILLER Olivier (2016, à paraître), « Le principe de précaution. Robustesse pragmatique et fragilité sociale », in BECERRA Sylvia, LALANNE Michèle, WEISBEIN Julien (dir.), *Faire face aux risques*, Toulouse, Octarès, p. 41-63.

CHAMPY Florent (2017a), « Une rationalité modeste, réaliste et exigeante », entretien avec Serge Cannasse, *La revue du praticien*. n° 973, janvier 2017.

CHAMPY Florent (2017b), « Décrire des activités prudentielles pour aider à les réhabiliter ? Enjeux théoriques et pratiques d'enquêtes qualitatives sur la prise en charge de malades précaires dans les Permanences d'accès aux soins de santé en France. », à paraître dans *Recherches Qualitatives*, numéro spécial « Les enjeux actuels de la recherche qualitative à l'hôpital et dans les institutions de soin ».

Publications d'autres auteurs mobilisés dans l'enquête sur l'enquête

ABBOTT Andrew (1988), *the System of the Professions. An Essay of the Division of Expert Labour*, Chicago, Chicago University Press.

ANDERSONS Nels (1923, trad. 1993), *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan.

BECKER Howard Saul (1985). *Outsiders*, Paris, Éditions Métailié.

BECKER Howard Saul (1988), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.

BECKER Howard Saul (2002), *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.

BENSOUSSAN Mathieu et BARBIER Rémi (2013), « Le métier de chef de projet comme activité prudentielle », Travail et Emploi [En ligne], 134 | avril-juin 2013, mis en ligne le 01 avril 2015. URL : <http://travailemploi.revues.org/5986>, Éditeur : La documentation française

BERTHELOT Jean-Michel (1996) *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF

BORGY Jacques (2016), « Comment articuler notre pratique de psychologue avec les systèmes hiérarchiques qui nous régissent ? », *Le Journal des psychologues*, 9/2016 (n° 341), p. 17-19.

BUCHER Rue, STRAUSS Anselm (1992) « La dynamique des professions », in STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie quantitative et interactionniste*, textes réunis et présentés par Isabelle Bazsanger, Paris, L'Harmattan, p. 67-86.

CARR-SAUNDERS Alexander Morris, WILSON Paul Alexander (1933), *The professions*, Oxford, Clarendon Press.

CHAPOULIE Jean-Michel (1973), « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 14, 1, p. 86-114.

CHAPOULIE Jean-Michel (1994), « Anderson Nels, *Le hobo. Sociologie du sans-abri* », *Revue française de sociologie*, 35, 4, p. 694-697.

DA SILVA Nicolas (2013), « Faut-il intéresser les médecins pour les motiver ? Une analyse critique du paiement à la performance médicale », *Revue du MAUSS*, 1/2013 (n° 41), p. 93-108.

DUBAR Claude, TRIPIER Pierre (1998), *La sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.

DUBAR Claude (2003), « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif » in MENGER Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs catégories. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Editions de la MSH, p. 51-60.

FEYFANT Véronique (2016) « Ce que la dépendance fait au métier d'infirmière libérale. Ethnographie d'une épreuve de professionnalité », thèse de sociologie soutenue le 9 décembre 2016 à l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.

FREIDSON Eliot (1994), *Professionalism Reborn. Theory, Prophecy and Policy*, Oxford, Polity Press.

FREIDSON Eliot (2001), *Professionalism. The third logic*, Oxford, Polity Press.

FRIEDBERG Ehrard, URFALINO Philippe (1984), *Le jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, la Documentation française.

GARAPON Antoine, PERDRIOLLE Sylvie et BERNABE Boris (2014), *La Prudence et l'autorité. Juges et procureurs au XXIe siècle*, Paris, Odile Jacob.

GIDDENS Anthony (1987), *La constitution de la société*, Paris, PUF.

GOUT Marine (2015). *Technicisation du raisonnement médical : une approche communicationnelle des pratiques délibératives et interprétatives en oncologie. Thèse pour le doctorat de Sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse III Paul Sabatier, Toulouse.*

GRENIER Josée, BOURQUE Mélanie (2016), « Les politiques publiques et les pratiques managériales : impacts sur les pratiques du travail social, une profession à pratique prudentielle », *Forum*, 1/2016 (N° 147), p. 8-17.

GRESLE François (1985), « Le patronat. Analyses et réflexions sur la littérature récente », *Revue française de sociologie*, 26, 4, p. 661-694.

GUENANCIA Pierre (1995), « L'identité », in KAMBOUCHNER Denis (éd.), *Notions de philosophie*, t. II, Paris, Gallimard, p. 563-636.

HUGHES Everett (1996), *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS.

KANT Emmanuel (1771, trad. 1975), *Critique de la raison pure*, PUF.

KUHN Thomas (1962) ? *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1990.

LASCAR Eric (2016), « *Incasables* » : *Une mise à l'épreuve de la protection de l'Enfance*, Mémoire final de recherche pour le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale, Institut Méditerranéen de Recherche en Travail Social, 112 p.

LENZI Catherine, PENY Bernard (2015), *L'ordre éducatif recomposé. De l'art de la prudence dans l'accompagnement des mineurs sous main de justice*, rapport pour la mission de recherche Droit et Justice, IREIS - PRINTEMPS/CNRS, 352 p.

MAUSS Marcel, FAUCONNET Paul (1901), « La sociologie, objet méthode » extrait de « La sociologie » in *La grande Encyclopédie*, vol. XXXX, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, Paris.

MENGER Pierre-Michel (1979), *La Condition du compositeur et le marché de la musique contemporaine en France*, Paris, La Documentation française.

MENGER Pierre-Michel, MOULIN Raymonde (dir.) (1983), « Professions artistiques », *Sociologie du travail*, 4.

MOULIN Raymonde, DUBOST Françoise, GRAS Alain, LAUTMAN Jacques, MARTINON Jean-Pierre, SCHAPPER Dominique (1973), *Les architectes, métamorphoses d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy.

MOULIN Raymonde (dir.) (1999), *La sociologie de l'art*, Paris, L'Harmattan (1^{ère} édition : La Documentation française, 1986).

MOULIN Raymonde, (19-è), *Le marché de la peinture en France*, Paris, Minit.

MOULIN Raymonde (1992), *L'artiste, l'institution et le marché*, Paris, Flammarion

PARSONS Talcott (1951), *Eléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon.

PIERRU Frédéric (2013), « Impératifs gestionnaires et *phronesis* médicale : esquisse sociologique d'un engagement éthique dans un grand hôpital parisien », *Quaderni*, 82, p. 67-82.

POPPER Karl (1978), *La connaissance objective*, Paris, Flammarion.

SCHWARTZ Olivier, « l'empirisme irréductible » in ANDERSONS Nels, *Le hobo, Sociologie du sans abri*, Paris, Armand Colin, p. 335-384.

STRAUSS Anselm (1959), *Mirrors and Masks. The Search for Identity*, Glencoe, Free Press.

URFALINO (2007) « L'esprit des règles de décision » in DESCOMBES Vincent, GNASSOUNOU Bruno, MICHON Cyrille (dir.), *Questions disputées*, Ed. Cécile Defaut.

VRANCKEN Didier (2012), Le travail social serait-il devenu une profession ? Quand la « prudence » s'invite au cœur d'un vieux débat, *Pensée plurielle*, 2012/2 (n° 30-31) Pages 27 – 36.